

GEM

MANUEL D'UTILISATION 2022

GEM E2
GEM E4
GEM E6
GEM eL XD

WAEV



AVERTISSEMENT

Lire, bien comprendre et suivre toutes les directives et les consignes de sécurité dans le présent manuel et sur toutes les étiquettes apposées sur le produit.

Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des blessures graves ou la mort.



AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule à passager ou d'un véhicule hors route peuvent exposer l'utilisateur à des produits chimiques incluant des gaz d'échappement, du monoxyde de carbone, des phtalates et du plomb qui sont reconnus par l'État de la Californie comme étant susceptibles de causer le cancer ou des anomalies congénitales ou de nuire au système reproducteur. Pour minimiser l'exposition, éviter de respirer les gaz d'échappement, ne pas faire tourner le moteur au ralenti plus que nécessaire, entretenir le véhicule dans un endroit bien ventilé et porter des gants ou se laver fréquemment les mains lors de l'entretien du véhicule.

Pour en savoir plus, se rendre à
www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



Manuel d'utilisation pour l'entretien et
la sécurité 2022

waev

Ce véhicule a été fabriqué par GEM WAEV LLC, une filiale à 100 % de WAEV Inc.

QR Code® est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED. Brammo® est une marque déposée de Brammo Inc. MACPHERSON MACPHERSON RIDE® est une marque déposée d'Aftermarket Auto Parts Alliance, Inc. Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth Sig, Inc. WD-40® est une marque déposée de WD-40 Manufacturing Company. Tread Lightly!® est une marque déposée de United States Department of Agriculture. OSHA® est une marque déposée de la Occupational Safety and Health Administration, U.S. Dept. of Labor.

Droit d'auteur 2022 GEM WAEV LLC. Tous les renseignements contenus dans cette publication, au moment de sa parution, reflètent les données les plus récentes sur le produit. Du fait que nous apportons constamment des améliorations à la conception et à la qualité des composants de série, il peut y avoir de légères différences entre les caractéristiques du véhicule réel et les renseignements présentés dans cette publication. Les représentations ou procédures contenues dans cette publication n'ont qu'une valeur indicative. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité en cas d'omission ou d'inexactitude. Toute réimpression ou réutilisation des représentations ou procédures contenues dans la publication, en entier ou en partie, est expressément interdite.

Les instructions originales pour ce véhicule sont en anglais. Les autres langues sont fournies en tant que traductions des instructions originales.

Imprimé aux États-Unis

9940211-fr_ca

SYMBOLES DE SÉCURITÉ/MOTS DE SIGNALISATION

Les mots et les symboles de signalisation ci-dessous apparaissent dans l'ensemble de ce manuel et sur le véhicule. Ces mots et symboles identifient des textes relatifs à votre sécurité. Se familiariser avec leur signification avant de lire le manuel.

DANGER

Le mot DANGER indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, ENTRAÎNERA des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT

Le mot AVERTISSEMENT indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, POURRAIT entraîner des blessures graves ou la mort.

ATTENTION

Le mot ATTENTION indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, POURRAIT entraîner des blessures mineures ou modérées.

AVIS

Le mot AVIS fournit des informations clés en clarifiant les instructions.

IMPORTANT

Le mot IMPORTANT fait référence à des rappels importants durant le démontage, le montage et l'inspection des composants.

L'enseigne de sécurité d'interdiction indique une action à NE PAS faire pour prévenir un danger.



L'enseigne d'action obligatoire indique une action qui DOIT être faite pour prévenir un danger.



| | |
|--|------------|
| Introduction | 7 |
| Sécurité | 13 |
| Caractéristiques et commandes | 29 |
| Fonctionnement | 61 |
| Entretien. | 71 |
| Spécifications | 93 |
| Garantie | 97 |
| Registre d'entretien | 105 |

INTRODUCTION

APERÇU

Se familiariser avec toutes les lois et tous les règlements concernant la conduite du véhicule dans sa région.

Ce manuel s'applique aux véhicules GEM suivants :

- GEM e2 (deux passagers)
- GEM e4 (quatre passagers)
- GEM e6 (six passagers)
- GEM eL XD (plate-forme utilitaire allongée – deux passagers)

SERVICE À LA CLIENTÈLE GEM

| | |
|------------------|--|
| Téléphone | 1-855-RIDEGEM (1-855-743-3436) |
| Web | www.gemcar.com |

Pour consulter le manuel d'utilisation et les informations de produit les plus récents, se rendre sur le site Web GEM WAEV.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements contenus dans ce manuel peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Le fait de posséder et de conduire un véhicule électrique alimenté par batteries exige des précautions spéciales. Ce véhicule n'est pas un jouet et sa conduite peut être dangereuse. Le comportement de ce véhicule diffère de celui d'autres véhicules. Une collision ou un retournement peut se produire rapidement, même au cours des manœuvres les plus élémentaires, si des mesures de précautions ne sont pas prises.

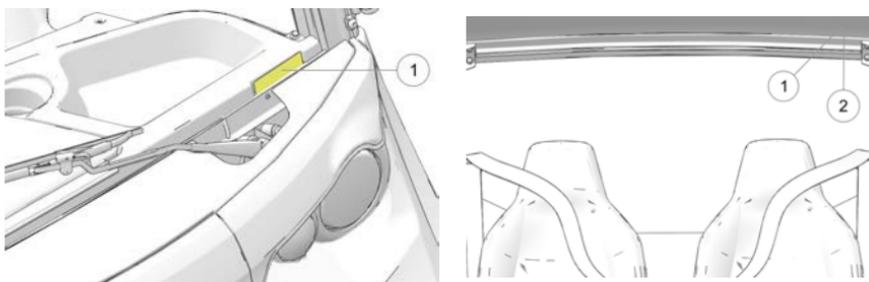
- Lire le manuel d'utilisation. Bien comprendre tous les avertissements de sécurité, les précautions et les procédures de fonctionnement avant d'utiliser le véhicule. Conserver ce manuel avec le véhicule en tout temps.
- Ne jamais permettre à quiconque n'ayant pas lu ce manuel et toutes les étiquettes apposées sur le produit de conduire le véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sous l'influence de drogues, de médicaments ou d'alcool, substances qui altèrent le jugement et réduisent le temps de réaction du conducteur.
- Utiliser un véhicule GEM uniquement sur des voies privées ou publiques et dont les limites de vitesse conviennent aux véhicules à basse vitesse. Se familiariser avec les lois régissant les véhicules à moteur s'appliquant à la région où le véhicule sera conduit. Ne pas conduire ce véhicule dans des situations où il pourrait devenir un obstacle ou une nuisance pour le trafic plus rapide.

ÉTIQUETTE DU FABRICANT

Noter les numéros d'identification du véhicule dans les espaces prévus.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est estampillé sur une étiquette qui est attachée sur la partie gauche du tableau de bord, à la base du pare-brise ①. Le NIV est également imprimé sur l'étiquette du fabricant ① qui se trouve sur la partie arrière gauche du panneau de toit intérieur.

Le NIV indique l'année modèle, le type de modèle et le numéro de série du véhicule. L'étiquette du fabricant indique également le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et l'information relative au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour le véhicule. *Ne jamais excéder le PNBV ni le PNBE.* Consulter la page 21.



| | |
|---|--|
| Numéro d'identification du véhicule (VIN) : | |
| Numéro de modèle du véhicule : | |

INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE DES VAPEURS DE CARBURANT DES VÉHICULES (VECI)

L'étiquette d'informations sur le recyclage des vapeurs de carburant des véhicules (VECI) ② se trouve sur la partie arrière gauche du panneau de toit intérieur, sous l'étiquette du fabricant.

DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ RELATIVE À LA RADIOFRÉQUENCE

Les déclarations suivantes s'appliquent aux composants de la radio offerts avec ce véhicule. Ils comprennent, sans s'y limiter, l'affichage de l'écran tactile.

INTRODUCTION

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas causer de brouillage nuisible et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, incluant une interférence pouvant causer un fonctionnement non désiré.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements RF de la FCC pour la population générale.

Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux CNR exempts de licence d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage.
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ATTENTION

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règlements de la Commission fédérale des communications (FCC).

Ces exigences servent à assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable lors d'une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut rayonner une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, il peut causer un brouillage préjudiciable aux communications radio. Toutefois, il est impossible de garantir que le brouillage ne se produira pas lors d'une installation en particulier.

Si cet appareil cause un brouillage préjudiciable à la réception radio ou télé, qui peut être déterminé en mettant l'appareil sous tension et hors tension, l'utilisateur peut tenter de corriger le brouillage au moyen de l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Connecter l'appareil dans une prise sur un circuit différent du circuit sur lequel le récepteur est connecté.
- Consulter le concessionnaire ou un technicien radio/télé d'expérience pour obtenir de l'aide.

Les changements ou les modifications à cet équipement non approuvés expressément par la partie responsable de la conformité pourraient annuler le droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

CLÉS DE RECHANGE

Pour obtenir une clé supplémentaire ou une clé de rechange pour l'allumage ou les serrures accessoires, une clé brute peut être commandée d'un concessionnaire GEM. La clé brute requise peut être identifiée en fournissant le numéro d'identification du véhicule à votre concessionnaire. La clé brute sera coupée au moyen de votre clé existante pour créer une clé de rechange mais puisque tous les concessionnaires ne sont pas en mesure de tailler des ébauches de clé, vous pourriez devoir aller ailleurs pour le taillage des clés. Si vos deux clés sont perdues, l'allumage devra être remplacé.

SÉCURITÉ

APPAREIL D'AVERTISSEMENT SONORE

Votre nouveau produit GEM est équipé d'un système d'alerte acoustique du véhicule (AVAS). Ce système comprend un avertisseur sonore conçu conformément aux *exigences minimales concernant le bruit des véhicules hybrides et électriques* (FMVSS-141). Le but de cet appareil consiste à émettre une alerte sonore pour informer les piétons de la présence d'un véhicule en marche. Le véhicule émettra une alerte sonore spécifique pour rendre sa présence plus facile à détecter durant certaines phases d'utilisation importantes : stationnaire, marche arrière et vitesses constantes jusqu'à 30 km/h.

ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ ET LEURS EMPLACEMENTS

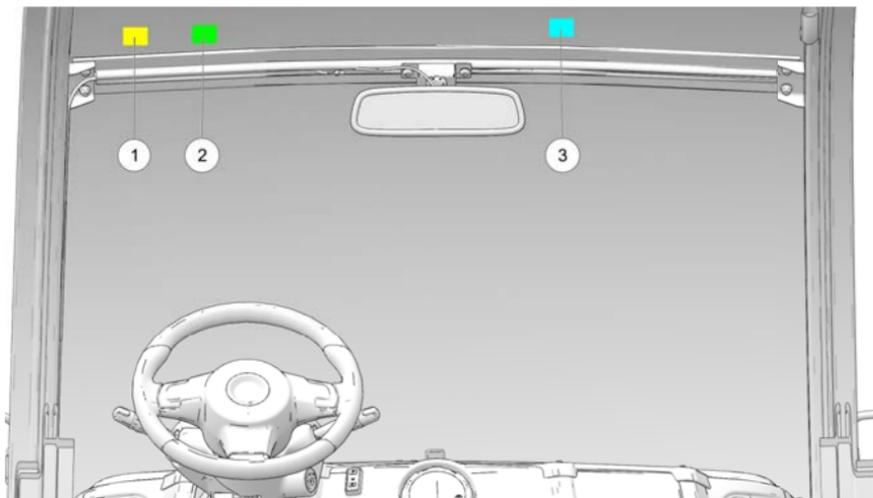
Des étiquettes d'avertissement ont été apposées sur le véhicule pour la protection de l'utilisateur. Veiller à lire attentivement et respecter les directives inscrites sur les étiquettes du véhicule. En cas de différence entre l'une des étiquettes illustrées dans ce manuel et celles apposées sur le véhicule, toujours suivre les directives sur les étiquettes apposées *sur le véhicule*.

Si une étiquette devient illisible ou se décolle, communiquer avec un concessionnaire GEM agréé pour en acheter un de rechange. Les étiquettes de rechange concernant la *sécurité* sont offertes gratuitement. Le numéro de pièce est imprimé sur l'étiquette.

SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS ET DIVULGATIONS SUR LES TOITS

Les avertissements et divulgations sur le toit sont situés sur la partie inférieure du toit.



① Divulgation relative aux véhicules à basse vitesse

② Étiquette d'avertissement de véhicule à basse vitesse de l'Ontario (modèles canadiens seulement)

③ Avertissement de limite de charge (eL XD seulement)

DIVULGATION RELATIVE AUX VÉHICULES À BASSE VITESSE

Ce véhicule :

- Possède une vitesse maximale supérieure à 32 km/h (20 mi/h) mais inférieure à 40 km/h (25 mi/h);
- Peut représenter un danger sur les routes s'il gêne la circulation;
- Peut causer des citations au conducteur pour entrave à la circulation;
- Peut ne pas être muni de caractéristiques de sécurité comme des pare-chocs, un tableau de bord rembourré, des visières et un compteur kilométrique inviolable;

- Peut être soumis à d'autres restrictions spécifiques à l'état, à la province ou à la juridiction locale dans lequel le véhicule est utilisé;
- Ne doit pas être utilisé sur les voies publiques avec une limite de vitesse supérieure à la limite maximale spécifiée par l'état ou la juridiction locale dans lequel le véhicule est utilisé, incluant :
 - New York : Ne doit pas être utilisé sur une voie publique avec une limite de vitesse supérieure à 56 km/h (35 mi/h).
 - Maryland et Illinois : Ne doit pas être utilisé sur une voie publique avec une limite de vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h).

ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT DE VÉHICULE À BASSE VITESSE DE L'ONTARIO (MODÈLES CANADIENS SEULEMENT)

Conformément au programme VBV de l'Ontario, Canada, l'étiquette d'avertissement 7188616 sera apposée par le concessionnaire sur les modèles vendus en Ontario pour soutenir l'enregistrement des véhicules à basse vitesse de cette région. L'emplacement recommandé pour cette étiquette se trouve sur la partie arrière gauche du panneau de toit intérieur.

AVERTISSEMENT

- Ce véhicule à basse vitesse ne peut pas atteindre une vitesse supérieure à 40 kilomètres/heure.
- Ce véhicule à basse vitesse n'est pas équipé des caractéristiques de sécurité que l'on retrouve normalement sur les automobiles et il est recommandé aux propriétaires et conducteurs de véhicule à basse vitesse de confirmer les caractéristiques de sécurité du véhicule avec le fabricant ou l'importateur.
- L'utilisation de ce véhicule à basse vitesse est limitée aux routes dont la limite de vitesse est inférieure à 50 kilomètres/heure et peut être sujette à d'autres exigences d'utilisation, selon la loi. Il est recommandé aux propriétaires et conducteurs de véhicules à basse vitesse de confirmer les exigences d'utilisation applicables concernant les routes sur lesquelles ils prévoient utiliser le véhicule.
- Ce véhicule à basse vitesse émet peu ou pas de bruit. Par conséquent, les propriétaires et conducteurs de véhicules à basse vitesse doivent savoir que les autres conducteurs sur la route pourraient ne pas être conscients de la présence de leur véhicule.

SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT DE LIMITE DE CHARGE (EL XD SEULEMENT)

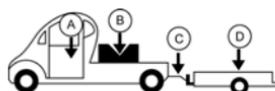
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais transporter de passagers sur la plate-forme arrière.
- Les passagers risquent d'être éjectés. Ceci peut causer des blessures graves ou la mort.



⚠ AVERTISSEMENT

- Répartir le poids également.
- S'assurer que les charges sont attachées solidement.
- Ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule indiqué dans le manuel d'utilisation.



| VALEUR NOMINALE | EL XD |
|--|----------|
| A : Capacité des occupants | 136 kg |
| B : Capacité de rangement (comprend la charge, la charge de la plate-forme et l'équipement optionnel) | 499 kg* |
| C : Poids maximal de la flèche d'attelage de remorque | 68 kg |
| D : Poids brut maximal de la remorque | 499 kg |
| A + B = Capacité nominale du véhicule | 658 kg |
| A + B + D, ne doit pas dépasser la capacité nominale combinée du véhicule énoncée. | 658 kg* |
| Poids à sec du véhicule (modèle de base) | 719 kg |
| A + B + Poids à vide du véhicule = Poids brut maximal du véhicule | 1 360 kg |
| A + B + D + Poids à sec du véhicule, ne doit pas dépasser le poids brut maximal combiné du véhicule énoncé. | 1 360 kg |
| * La capacité de rangement et le poids à sec du véhicule sont directement affectés par les caractéristiques, les options et les accessoires du véhicule et seront uniques à chaque configuration spécifique. | |

AVERTISSEMENT DE RISQUE DE RETOURNEMENT

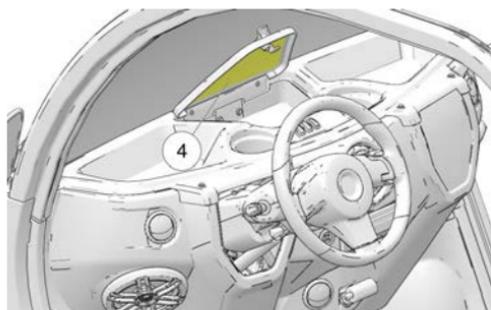
L'avertissement de risque de renversement ④ se trouve en dessous du couvercle de la boîte à gants.

AVERTISSEMENT

Éviter les manœuvres brusques et les vitesses excessives.

Toujours boucler votre ceinture.

Consulter le manuel d'utilisation pour obtenir plus d'information.



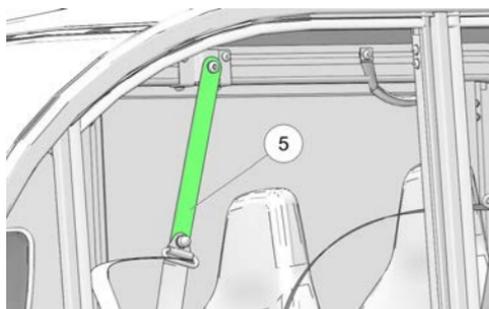
SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Les avertissements de ceinture de sécurité ⑤ sont situés près de l'ancrage d'épaule pour toutes les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU LA MORT : Attacher toujours votre ceinture de sécurité.

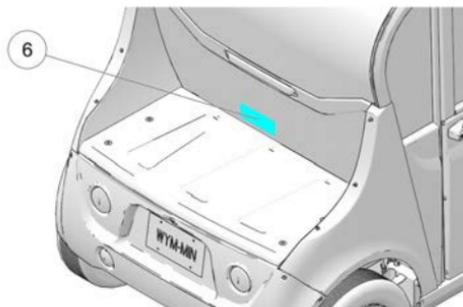


AVERTISSEMENT DE LIMITE DE CHARGE (E2/E4/E6)

L'étiquette d'avertissement de limite de charge ⑥ est située à l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne jamais transporter de passagers sur la plate-forme arrière.
- Les passagers risquent d'être éjectés. Ceci peut causer des blessures graves ou la mort.



⚠ AVERTISSEMENT

LIMITE DE CHARGE STANDARD DE 15 kg/33 lb.
 LIMITE DE CHARGE DE PLATE-FORME
 COURTE/TRUNK BACK DE 150 kg/330 lb.

Répartir le poids également. S'assurer que les charges sont attachées solidement. Le poids total des passagers, des accessoires et de la charge ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule indiqué dans le manuel d'utilisation.

**SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR****⚠ AVERTISSEMENT**

Des blessures graves ou la mort peuvent survenir si l'on ne suit pas ces instructions et procédures, qui sont précisées d'une façon plus détaillée dans ce manuel d'utilisation.

- Lire attentivement ce manuel ainsi que les étiquettes. Respecter les procédures de conduite.
- Ne jamais laisser quiconque de moins de 16 ans conduire ce véhicule et ne jamais laisser quiconque ne possédant pas un permis valide conduire ce véhicule.
- Ne jamais autoriser la conduite de ce véhicule à quiconque n'ayant pas lu ce manuel et toutes les étiquettes apposées sur le produit.
- Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.
- Ne jamais dépasser la capacité maximale d'occupants indiquée pour le véhicule :

| | |
|------------------|-------------|
| GEM e2 | 2 occupants |
| GEM e4 | 4 occupants |
| GEM e6 | 6 occupants |
| GEM eL XD | 2 occupants |

- Ne jamais dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV).
- Le cadre de cabine n'est pas conçu ou prévu pour offrir une protection lors d'un retournement. Éviter les situations pouvant provoquer un retournement.

SÉCURITÉ

- Toujours regarder si quelqu'un ou un obstacle se trouve derrière votre véhicule lors de la marche arrière. Après avoir vérifié qu'il n'y a aucun danger, reculer lentement. Éviter les virages serrés en marche arrière.
- Toujours utiliser des pneus conformes de la bonne dimension et toujours maintenir la pression des pneus spécifiée dans le présent manuel et sur les étiquettes de sécurité.
- Ne jamais modifier ce véhicule avec des pièces ou des accessoires non approuvés par GEM.
- Toujours serrer le frein de stationnement et retirer la clé lorsque le véhicule est laissé sans surveillance.
- La tension présente dans le bloc-batterie est suffisante pour causer la mort par électrocution. À l'exception des inspections à la batterie et au niveau de liquide, si nécessaire, ne jamais tenter de réparer un système d'entraînement électrique, y compris le bloc-batterie, à moins d'avoir suivi une formation adéquate sur l'entretien des systèmes électriques. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.
- Ne pas transporter un passager avant d'avoir au moins deux heures d'expérience de conduite avec ce véhicule.
- Toujours garder les bras et jambes à l'intérieur du cadre de cabine lorsque le véhicule roule.
- Pendant la conduite, toujours garder les mains sur le volant et les pieds sur les repose-pieds.
- Ne jamais consommer d'alcool, de médicaments ou de drogues avant ou pendant la conduite de ce véhicule.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives. Toujours conduire à une vitesse adaptée au trafic, à la visibilité, aux conditions et à sa propre expérience.
- Ne jamais tenter de cabrer, de sauter, de cascader ou d'autres acrobaties en conduisant.
- Inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour s'assurer de la sécurité de fonctionnement. Toujours suivre les procédures et programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce manuel.
- Ne jamais conduire sur des terrains trop accidentés, glissants ou meubles.
- Toujours suivre les procédures appropriées pour les virages. Pratiquer les virages lentement avant d'essayer de les prendre à plus grande vitesse. Ne jamais prendre les virages à des vitesses excessives.
- S'il a été impliqué dans un accident, toujours faire examiner le véhicule par un concessionnaire GEM agréé.

POIDS NOMINAL BRUT DU VÉHICULE (PNBV)



AVERTISSEMENT

Le fait d'excéder le poids nominal brut du véhicule (PNBV) peut réduire la stabilité et la maniabilité et potentiellement provoquer une perte de contrôle.
Ne JAMAIS dépasser le PNBV du véhicule.

La *capacité de charge utile* maximale du véhicule est le poids maximal qu'il est possible d'ajouter au véhicule *sans excéder le PNBV*. Cette capacité se détermine en calculant la différence entre le PNBV du véhicule et le poids tous pleins faits.

Consulter la section des spécifications du présent manuel ou l'étiquette du fabricant apposée sur le véhicule pour obtenir les renseignements spécifiques au modèle.

En déterminant le poids pouvant être ajouté au véhicule, et pour s'assurer de ne pas dépasser la capacité de charge utile maximale, inclure les éléments suivants :

- poids corporel du conducteur
- poids corporel de tout passager
- poids de tous les vêtements des occupants et des articles qu'ils contiennent
- poids de toutes les options ou des accessoires et de ce qu'ils contiennent
- poids de toute charge additionnelle dans le véhicule
- le poids est réparti uniformément. Ne pas dépasser le PNBE, voir la page 93.
- la répartition du poids ne dépasse pas les limites du véhicule

MODIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT

Ne jamais installer d'accessoire qui se relie à la masse du châssis du véhicule. Le châssis est une masse flottante qui sert à protéger contre les courts-circuits et les risques relatifs au circuit électrique.

Ne pas installer d'accessoire non-approuvé par GEM ni modifier le véhicule, notamment pour augmenter la vitesse ou la puissance.

La garantie de votre véhicule GEM pourrait être annulée en cas d'installation d'équipements non approuvés par GEM ou de modifications apportées au véhicule.

AVERTISSEMENT

Toute modification ou installation d'accessoires non approuvés par GEM peut représenter un danger considérable et augmente le risque de blessures.

L'ajout de certains accessoires, y compris, mais non de façon limitative, les boîtes pour accessoires ou les grands porte-bagages, peuvent affecter les caractéristiques de maniabilité du véhicule. Utiliser seulement les accessoires approuvés par GEM et se familiariser avec leur fonction et leur effet sur le véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

La conduite de ce véhicule sans porter une ceinture de sécurité augmente le risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident ou de freinage brusque. Les occupants *doivent* porter leur ceinture de sécurité en toutes circonstances. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

AVERTISSEMENT

Toujours porter votre ceinture de sécurité. S'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule. Sinon, cela pourrait entraîner un risque de blessures graves ou de mort.

CONDUITE SANS FORMATION

L'utilisation de ce véhicule sans une formation appropriée accroît le risque d'accident. Le conducteur doit comprendre la manière d'utiliser correctement le véhicule dans des situations différentes et sur différents types de terrain. Tous les conducteurs doivent lire et bien comprendre le manuel d'utilisation et toutes les étiquettes d'instructions et d'avertissement avant de conduire le véhicule. Tous les conducteurs doivent lire et bien comprendre le manuel d'utilisation et toutes les étiquettes d'instructions et d'avertissement avant de conduire le véhicule.



AÉRATION LORS DU CHARGEMENT DES BATTERIES (BATTERIE D'ACCUMULATEURS AU PLOMB SEULEMENT)

AVERTISSEMENT

Les lieux d'entreposage et d'entretien des véhicules à basse vitesse (LSV) doivent être correctement ventilés conformément aux codes des incendies et aux règlements appropriés afin de prévenir l'accumulation d'hydrogène volatile. De l'hydrogène gazeux volatile se libère pendant le processus de charge de la batterie d'un LSV. Si la ventilation est inadéquate, l'hydrogène gazeux a tendance à s'accumuler et à former des poches de gaz près du plafond et risque de causer des incendies et des explosions. La quantité d'hydrogène gazeux émise durant une recharge dépend de plusieurs facteurs incluant l'état de la batterie, la puissance du chargeur de batterie et le temps requis pour recharger la batterie.

Toujours garantir un minimum de 1 à 5 changements d'air à l'heure dans l'aire de recharge (en fonction de facteurs comme le nombre de véhicules en cours de recharge).

SÉCURITÉ

AVIS

Le nombre minimum de changements d'air à l'heure durant une recharge de LSV dépend de plusieurs facteurs incluant le nombre de véhicules en cours de recharge, la superficie du lieu d'entreposage et la quantité d'hydrogène gazeux émise.

Au moins un changement d'air à l'heure est recommandé par véhicule mais jusqu'à cinq changements d'air à l'heure peuvent être requis pour plusieurs véhicules.

AVIS

Le processus SAE J1718 peut être utilisé pour déterminer la quantité d'hydrogène gazeux qu'un véhicule électrique peut émettre pendant sa recharge dans un garage résidentiel.

Consulter les codes des incendies et de sécurité applicables pour obtenir des exigences plus spécifiques relatives à la ventilation et pour s'assurer d'utiliser correctement l'équipement électrique antidéflagrant.

ABSENCE D'INSPECTION AVANT LA CONDUITE

AVERTISSEMENT

Le fait de ne pas inspecter le véhicule et de ne pas s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement avant de l'utiliser accroît les risques d'accident.

Toujours inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour s'assurer de la sécurité de son fonctionnement. Toujours suivre toutes les procédures et programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le manuel d'utilisation.

Consulter la section Entretien périodique dans le chapitre Entretien.

CONSOMMATION D'ALCOOL, DE MÉDICAMENTS OU DE DROGUES

AVERTISSEMENT

La conduite du véhicule après avoir consommé de l'alcool, des médicaments ou de drogues peut s'avérer dangereuse en raison de l'altération du jugement du conducteur, de son temps de réaction, de son équilibre et de sa perception.

Ne pas consommer d'alcool ni prendre de médicaments ou de drogues avant ou pendant la conduite de ce véhicule.

CONDUITE D'UN VÉHICULE ENDOMMAGÉ

ATTENTION

Conduire un véhicule endommagé peut entraîner un accident. Après tout retournement ou accident, demander à un concessionnaire GEM ou autre agréé d'inspecter l'ensemble du véhicule pour rechercher les dommages potentiels, y compris (mais non de façon limitative) les systèmes de freinage, d'accélération, de direction et électrique.

CONDUITE À DES VITESSES EXCESSIVES

ATTENTION

La conduite de ce véhicule à des vitesses excessives augmente le risque de perte de contrôle par le conducteur. Toujours conduire à une vitesse appropriée pour ses propres compétences et au trafic, à la visibilité et aux conditions d'utilisation.

CONDUITE SPECTACULAIRE

ATTENTION

La conduite spectaculaire augmente les risques d'accident ou de retournement. Ne jamais tenter de cabrés, de sauts, de « huit » ou d'autres cascades. Éviter la conduite spectaculaire.

VIRAGE INCORRECT

ATTENTION

Des virages incorrects pourraient entraîner une perte de traction, une perte de contrôle, un accident ou un retournement. Toujours suivre les procédures appropriées pour les virages. Ne jamais tourner abruptement ni effectuer de virages à angle aigu. Ne jamais prendre les virages à hautes vitesses. Pratiquer les virages lentement avant d'essayer de les prendre à plus grande vitesse.

RETOURNEMENT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT

Le retournement du véhicule peut entraîner des blessures graves ou la mort. Le cadre de cabine n'est pas conçu ou prévu pour offrir une protection lors d'un retournement. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule. Éviter les situations pouvant provoquer un retournement. Éviter les virages à angle droit et les manœuvres de virages serrés.

TRANSPORT DE CHARGES

Le transport de charges sur le toit risque d'endommager le toit et de nuire à la maniabilité du véhicule, ce qui pourrait causer un accident ou un retournement. Ne jamais transporter de charge sur le toit du véhicule.

Ne jamais dépasser la capacité de charge nominale de ce véhicule. La charge doit être uniformément répartie et solidement assujettie.

En transportant des charges, réduire la vitesse et suivre les instructions sur les étiquettes d'avertissement concernant la charge. Prévoir une plus grande distance de freinage.

ENTRETIEN INAPPROPRIÉ DES PNEUS

ATTENTION

La conduite de ce véhicule avec des pneus inappropriés ou avec une pression des pneus inadéquate ou inégale risque d'entraîner une perte de contrôle ou un accident. Toujours utiliser des pneus de la taille et du type spécifiés pour le véhicule.

Toujours maintenir la pression des pneus décrite sur les étiquettes de sécurité et dans le manuel d'utilisation.

UTILISATION DU VÉHICULE SANS AUTORISATION

Le fait de laisser la clé dans le véhicule peut entraîner l'usage non autorisé du véhicule par une personne non détentrice d'un permis de conduire, ou n'ayant pas reçu une formation adéquate. Cela peut se traduire par un accident ou un retournement du véhicule. Toujours retirer la clé lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

COMPOSANTS CHAUDS

AVERTISSEMENT

Le moteur, le contrôleur et les composants sont brûlants pendant et après l'utilisation du véhicule. Les composants chauds peuvent causer des brûlures et des incendies. Ne pas toucher les composants brûlants du système d'entraînement. Toujours garder les matières combustibles à l'écart du système d'entraînement. Toujours inspecter les parties près du système d'entraînement après avoir conduit avec prudence dans les herbes, les broussailles, la boue, les fanes ou les arbustes ou à proximité de ceux-ci. Retirer immédiatement le gazon ou les débris qui ont adhéré au véhicule.

PRÉCAUTIONS DURANT L'ENTRETIEN

DANGER

La tension présente dans le bloc-batterie est suffisante pour causer la mort par électrocution. À l'exception des inspections à la batterie, ne jamais tenter de réparer un système d'entraînement électrique, y compris le bloc-batterie, à moins d'avoir suivi une formation adéquate sur l'entretien des systèmes électriques.

Votre concessionnaire agréé GEM peut s'occuper de l'entretien de la batterie.

AVERTISSEMENT

Durant la charge des batteries, ne travailler ni à l'intérieur ni auprès du compartiment des batteries, ni sur un autre composant électrique du véhicule, quel qu'il soit.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et finalement la borne négative du bloc-batterie principal. Pour plus d'information sur le débranchement du sectionneur de branchement, consulter la section Sectionneur de branchement.

Toujours respecter toutes les consignes de sécurité apparaissant à la section d'entretien de ce manuel d'utilisation, de même que les consignes suivantes :

- Stationner le véhicule sur une surface de niveau.
- Voir à ce que le véhicule soit correctement immobilisé avant de commencer tout travail d'entretien.
- Toujours bien bloquer le châssis en travaillant sous le véhicule.
- Tourner la clé de contact à la position ARRÊT et la retirer du véhicule.
- Isoler tous les outils utilisés à proximité des batteries afin de prévenir les étincelles ou l'explosion des batteries provoquée par un court-circuit aux bornes ou au faisceau de fils de batterie. Retirer les batteries ou couvrir les bornes exposées d'un matériau isolant.

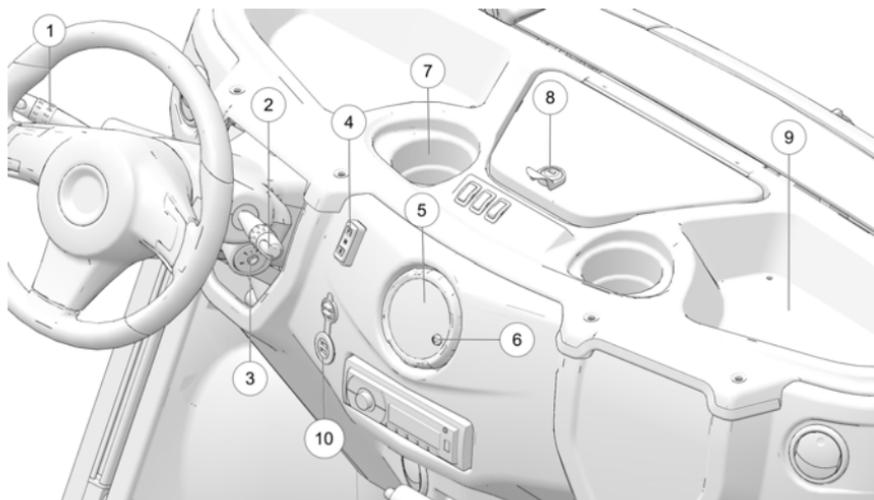
COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE À LA CLIENTÈLE GEM POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ.

SERVICE À LA CLIENTÈLE GEM

Téléphone : 1-855-RIDEGEM (1-855-743-3436)

Site Web : www.gemcar.com

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES CONSOLE



- | | |
|-----------------------------------|--|
| ① Levier de commande gauche | ⑥ Commutateur de compteur journalier/commutateur de MODE |
| ② Levier de commande droit | ⑦ Porte-gobelet |
| ③ Contacteur à clé | ⑧ Serrure de la boîte à gants |
| ④ Commutateur de mode de conduite | ⑨ Tablette d'entreposage |
| ⑤ Indicateur | ⑩ Port USB |

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

LEVIER DE COMMANDE GAUCHE

Le levier de commande gauche comporte le commutateur de clignotants, le commutateur du klaxon, le commutateur de marche/arrêt des phares et le commutateur de feux de route/de croisement.

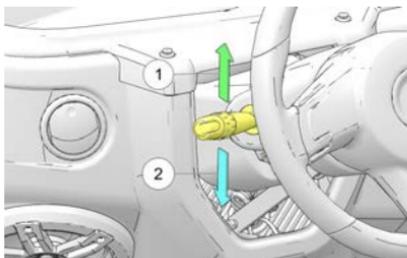
COMMUTATEUR DE CLIGNOTANTS

AVIS

La clé doit être en position MARCHÉ pour activer les clignotants.

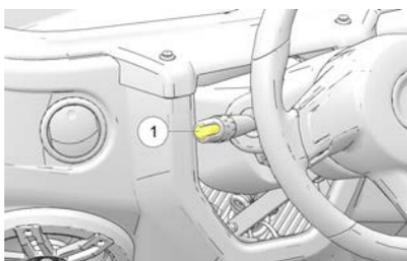
Toujours vérifier les clignotants avant chaque randonnée. Pendant la conduite, actionner les clignotants avant d'effectuer un virage afin d'avertir les autres usagers de l'intention de tourner.

Déplacer le levier vers le haut ① pour signaler un virage à droite. Déplacer le levier vers le bas ② pour signaler un virage à gauche. Les feux de clignotant correspondants à l'avant et à l'arrière du véhicule clignoteront. Le clignotant correspondant dans l'affichage à cristaux liquides clignotera également.



COMMUTATEUR DU KLAXON

Pousser sur le bout du levier de commande gauche ① pour faire sonner le klaxon.



COMMUTATEUR DE PHARE POUR FEUX DE ROUTE/DE CROISEMENT

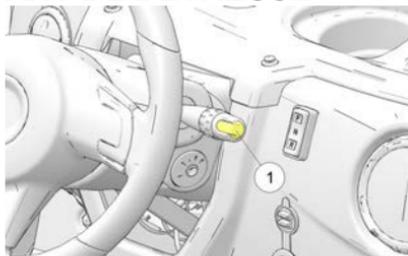
Tirer le levier de commande vers le siège conducteur pour passer en alternance des feux de route aux feux de croisement.

LEVIER DE COMMANDE DROIT

Le levier de commande droit comporte le commutateur de clignotant de détresse et les commutateurs d'essuie-glace et de lave-glace (le cas échéant).

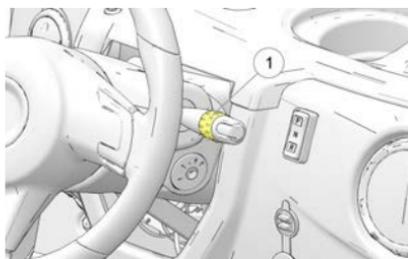
COMMUTATEUR DE CLIGNOTANT DE DÉTRESSE

Pousser l'extrémité du levier vers l'intérieur ① pour faire clignoter tous les clignotants en même temps. Utiliser cette fonction pour prévenir les autres usagers d'une situation d'urgence ou qui nécessite de la prudence, particulièrement si le véhicule cesse de fonctionner sur une route ou près d'une route. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour annuler les feux de détresse.



ESSUIE-GLACE

Tourner le cylindre moleté ① vers l'avant pour activer les essuie-glaces. Tirer le levier de commande vers le siège conducteur pour activer le lave-glace (le cas échéant).



Si l'essuie-glace ne fonctionne pas, vérifier la présence d'un fusible sauté dans le bloc-fusibles. Consulter la page 76.

ATTENTION

Un balai d'essuie-glace usé ou endommagé peut nuire à la vision du conducteur et entraîner un accident. Un balai d'essuie-glace usé risque aussi d'endommager le verre du pare-brise. Toujours remplacer rapidement les balais d'essuie-glace usés ou endommagés.

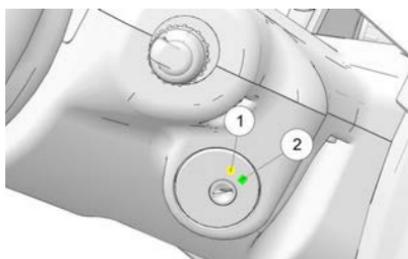
CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

CONTACTEUR À CLÉ

Lorsque la clé est à la position ARRÊT

①, le véhicule n'avance pas.

Lorsque la clé est tournée en position MARCHE ② (dans le sens horaire), l'affichage s'allume et tous les accessoires électriques peuvent être utilisés.



Le fait de laisser la clé à la position MARCHE déchargera les batteries. Toujours tourner la clé à la position d'ARRÊT lorsque le véhicule est stationné. Retirer la clé du contact afin d'empêcher toute utilisation non autorisée.

Si la clé est laissée en position MARCHE et qu'il n'y a pas d'autre entrée utilisateur par l'entremise de la pédale des freins, le frein de stationnement, la ceinture de sécurité, les commutateurs de feux de détresse ou de clignotants, le sélecteur de vitesse ou le commutateur de phares, le véhicule passera au mode veille après un certain temps pour que la batterie ne se décharge pas entièrement. Pour sortir du mode de veille, mettre la clé de contact à la position d'ARRÊT puis la remettre à la position MARCHE.

AVIS

La colonne de direction est verrouillée automatiquement lorsque la clé de contact est retirée.
La clé peut seulement être retirée du contacteur lorsqu'elle est à la position ARRÊT.

AVERTISSEMENT

Ne jamais tourner la clé à la position ARRÊT lorsque le véhicule est en mouvement. Cela peut provoquer une perte de contrôle de la vitesse et du véhicule et potentiellement entraîner des blessures graves ou la mort.

COMMUTATEUR DE MODE DE CONDUITE

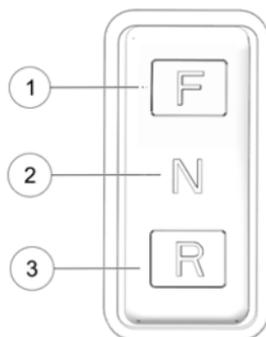
AVIS

Le témoin d'anomalie s'allume après un changement de direction si l'on appuie sur la pédale d'accélérateur avant d'avoir immobilisé complètement le véhicule.

Toujours immobiliser complètement le véhicule avant de changer de direction. Pour choisir la marche avant, appuyer sur le haut du commutateur à bascule

①. Appuyer sur le bas du commutateur à bascule pour choisir la marche arrière

③. Quand le commutateur de mode de conduite est positionné au centre ②, le véhicule est au point mort. Le véhicule ne bougera pas à l'enfoncement de la pédale d'accélération.



INDICATEUR NUMÉRIQUE/ANALOGIQUE

L'eau à forte pression peut endommager des composants. Laver le véhicule à la main ou à l'aide d'un tuyau d'arrosage de jardin avec un savon doux. Certains produits, notamment les insectifuges, insecticides et produit chimiques, endommagent la lentille de l'indicateur de vitesse et autres surfaces en plastique. Ne pas nettoyer le bloc-instruments avec de l'alcool. Les produits insecticides ne doivent pas entrer en contact avec la lentille.



INDICATEUR DE VITESSE

Lors de la conduite, l'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Consulter la page 37.

BOUTON MODE

Utiliser le bouton MODE pour passer d'une option à l'autre. Consulter la page 37.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

TÉMOINS LUMINEUX

| TÉMOIN | INDIQUE | ÉTAT |
|---|-----------------------------|---|
| km/h | Vitesse du véhicule | Lorsqu'on sélectionne le mode métrique, la vitesse s'affiche en kilomètres par heure. |
| MPH | | Lorsqu'on sélectionne le mode impérial, la vitesse s'affiche en milles par heure. |
|  | Témoin des freins | Le témoin de frein s'allume lorsque le frein de stationnement est activé. |
|  | Témoins de mode de conduite | Un témoin de mode de conduite clignote lorsqu'un clignotant est allumé. |
|  | Feux de croisement | Ce témoin s'allume lorsque le commutateur de phare est réglé aux feux de croisement. |
|  | Feux de route | Ce témoin s'allume lorsque le commutateur de phare est réglé aux feux de route. |
|  | Anomalie du châssis | Ce témoin s'allume dans le centre d'information de bord pour indiquer que le véhicule comporte une déféctuosité. Consulter la page 35. |
|  | Ceinture de sécurité | Lorsque la clé est mise à la position MARCHE, le témoin lumineux de ceinture de sécurité s'allumera si la ceinture de sécurité du siège conducteur n'est pas bouclée. Le témoin rappelle au conducteur de s'assurer que tous les passagers portent des ceintures de sécurité avant le fonctionnement. |

CENTRE D'INFORMATION DE BORD

Le centre d'information de bord se trouve dans le bloc-instruments. Tous les segments s'allument pendant une seconde au démarrage. Si le bloc-instruments ne s'allume plus, il est possible qu'une surtension de batterie se soit produite et que le bloc-instruments se soit éteint pour protéger l'indicateur de vitesse électronique. Si cela se produit, un concessionnaire peut effectuer un diagnostic approprié.

Le centre d'information est réglé en usine pour afficher les unités de mesure standards et le cycle de l'horloge sur 12 heures.

- ① Témoin d'état de charge
- ② Témoin de mode de conduite/recharge
- ③ Témoin d'affichage de l'information
- ④ Témoin des kilomètres/milles
- ⑤ Témoin d'entretien



AFFICHAGE DE L'INFORMATION

Dans cette section seront affichés l'horloge, le compteur kilométrique, le compteur journalier ou tout code d'anomalie ou message d'avertissement existant. Consulter la page 37.

TÉMOIN DES KILOMÈTRES/MILLES

Le témoin des kilomètres ou des milles s'allume pour indiquer le mode de mesure sélectionné.

TÉMOIN D'ENTRETIEN

Lorsque le témoin d'anomalie du châssis et le témoin d'entretien (icône en forme de clé) sont allumés en même temps, utiliser le bouton mode pour alterner entre les CODES D'ANOMALIE DU VÉHICULE sur l'affichage et appuyer sur le bouton MODE et le garder enfoncé pendant trois secondes pour accéder aux codes d'anomalie actifs présentement. Garder le bouton MODE enfoncé momentanément pour alterner entre tous les codes d'anomalie actifs. Votre concessionnaire GEM agréé peut fournir de l'information détaillée sur les codes et les diagnostics.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

TÉMOIN DE MODE DE CONDUITE/RECHARGE

Ce témoin affiche le mode de conduite.

F = Marche avant

N = Point mort

R = Marche arrière (clignotant)

C = Recharge

ÉTAT DE CHARGE

Cet indicateur s'allume lorsque la clé est mise à la position MARCHE. Il s'allume également 8 à 10 secondes suivant le branchement du cordon de charge, pour s'éteindre ensuite lorsque les batteries sont rechargées à 100 %. Pour vérifier la pleine charge ou connaître l'état de charge, tourner la clé en position MARCHE. À mesure que la charge diminue, les barres illuminées commencent à s'éteindre de droite à gauche. Les barres restantes indiquent la charge disponible de la batterie.

| TÉMOIN D'ÉTAT DE CHARGE | |
|--------------------------------|-----------------------|
| BARRES | % DE LA CHARGE |
| 1 | Moins de 10 |
| 2 | 10 à 20 |
| 3 | 20 à 30 |
| 4 | 30 à 40 |
| 5 | 40 à 50 |
| 6 | 50 à 60 |
| 7 | 60 à 70 |
| 8 | 70 à 80 |
| 9 | 80 à 90 |
| 10 | 90 à 100 |

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS FROID

Les temps froids affectent la performance de votre véhicule électrique. Plus la température d'entreposage est froide, plus le taux de charge et de décharge des batteries sera lent. Dans le cas d'un véhicule électrique comme un véhicule GEM, les températures froides pourraient réduire la capacité de la charge atteinte.

MODE D’AFFICHAGE DE L’INFORMATION

Dans cette section seront affichés l’horloge, le compteur kilométrique, le compteur journalier ou tout code d’anomalie ou message d’avertissement existant.

L’affichage peut être changé pour montrer soit les unités de mesure métriques soit les unités impériales pour chacun des réglages suivants.

| | Affichage métrique | Affichage impérial |
|--------------------|---------------------------|---------------------------|
| Distance | Kilomètres | Milles |
| Température | Celsius | Fahrenheit |
| Horloge | Horloge 24 heures | Horloge 12 heures |

1. Mettre la clé de contact en position ARRÊT.
2. Appuyer sur le bouton MODE et le *garder enfoncé* tout en mettant la clé de contact en position MARCHE.
3. Lorsque le réglage de distance clignote sur l’affichage, taper sur le bouton MODE pour avancer jusqu’au réglage souhaité.
4. Appuyer sur le bouton MODE et le *garder enfoncé* pour sauvegarder le réglage et avancer à l’option suivante.
5. Répéter ces étapes pour changer les réglages d’affichage restants.

AVIS

Pour sortir du mode de configuration, tourner la clé de contact à la position ARRÊT. Attendre cinq secondes et mettre la clé en position de MARCHE. Les indicateurs montrent le mode qui était affiché avant le réglage des unités.

RÉINITIALISATION DE L’HORLOGE

AVIS

L’horloge doit être réinitialisée chaque fois que les batteries sont débranchées ou complètement déchargées.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

1. Mettre la clé de contact en position MARCHE. Utiliser le bouton MODE pour passer à l'affichage de l'horloge.
2. Appuyer sur le bouton MODE et le *garder enfoncé* jusqu'à ce que l'affichage d'heures clignote. Relâcher le bouton.
3. Lorsque le segment clignote, appuyer sur le bouton MODE pour avancer au réglage souhaité.
4. Appuyer sur le bouton MODE et le *garder enfoncé* jusqu'à ce que le prochain segment clignote. Relâcher le bouton.
5. Répéter les étapes 3 et 4 deux fois pour régler les segments des dizaines de minutes et d'unités de minute. Après avoir effectué le réglage des unités de minute, effectuer l'étape 4 pour sauvegarder les nouveaux réglages et quitter le mode horloge.
6. Mettre la clé de contact en position ARRÊT.

COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Le compteur kilométrique affiche la distance parcourue par le véhicule depuis sa fabrication.

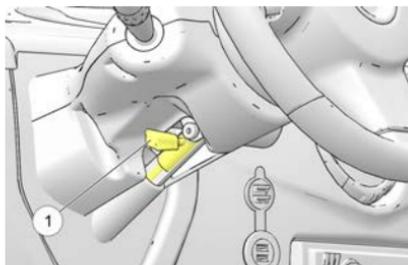
COMPTEUR JOURNALIER

Le compteur journalier affiche la distance parcourue depuis sa dernière remise à zéro. Pour réinitialiser, passer à l'affichage du compteur journalier. Appuyer sur le bouton MODE et le garder enfoncé jusqu'à ce que le compteur se remette à zéro.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU VOLANT DE DIRECTION

Le cas échéant, le volant peut être incliné vers le haut ou vers le bas selon la préférence du conducteur.

Tirer et maintenir le levier de réglage ① vers le haut tout en bougeant le volant de direction vers le haut ou vers le bas. Relâcher le levier lorsque le volant de direction est à la position désirée.

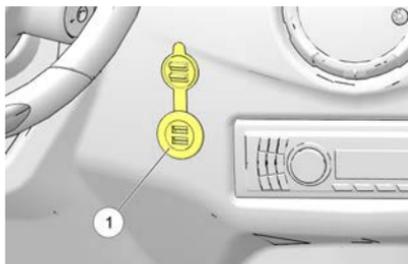


BOÎTE À GANTS

La boîte à gants comporte une serrure pour protéger les articles contre le vol et le vandalisme. Utiliser la clé de serrure accessoire pour verrouiller et déverrouiller la boîte à gants. Pour déverrouiller le volet de la boîte à gants, tourner la clé sur un quart de tour dans le sens antihoraire.

PORT USB

Le fusible pour le port USB ① se trouve sous le capot dans le bloc fusibles. Utiliser toujours des fusibles du même type et du même calibre.



AVIS

Ne pas brancher de dispositifs nécessitant une puissance supérieure à 25 W. Cela pourrait entraîner des dommages au système électrique du véhicule ou griller un fusible d'accessoire.

BATTERIES

BLOC-BATTERIE

Votre véhicule est muni d'un bloc-batterie. Ce bloc-batterie fournit l'alimentation nécessaire au fonctionnement du véhicule.

Ces batteries fonctionnent plus efficacement lorsqu'elles sont entièrement rechargées de façon régulière. *Recharger les batteries quotidiennement ou après chaque utilisation du véhicule.*

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

AVIS

Chaque véhicule est programmé en usine pour un type de batterie particulier. Changer de type de batterie ne peut être fait que par un technicien d'entretien agréé. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.

Pour accéder au bloc-batterie, retirer tout accessoire installé à l'arrière sur le véhicule. Consulter la page 56. Retirer les fixations du couvercle d'accès au bloc-batterie et enlever le couvercle.

CONSEILS SUR LE RENDEMENT DES BATTERIES

- Les batteries neuves ne fonctionneront pas à pleine capacité que lorsqu'elles auront été déchargées et rechargées de 20 à 30 fois.
- Les batteries doivent être chargées complètement avant la première utilisation.
- Recharger les batteries quotidiennement ou après chaque utilisation du véhicule.
- Toujours maintenir les batteries à des niveaux de charge complète. Pour une plus grande durée utile des batteries, ne pas laisser les batteries se décharger de plus de 80 %. Pendant la recharge, un cycle de charge complet doit être atteint.
- Les batteries doivent être à la température de la pièce au moment de la recharge. Ne pas charger les batteries à des températures de 43 °C ou supérieures.
- Les conditions de route, le terrain, la température et les habitudes de conduite peuvent avoir un effet sur la capacité.

CHARGEUR À BORD

Le chargeur de batterie à bord se trouve sous le capot.

L'état de charge des batteries est affiché dans le centre d'information de bord et la lettre « C » s'affiche pendant la recharge du véhicule.

Lorsqu'aucune utilisation du véhicule n'est prévue pendant dix jours ou plus, connecter le chargeur. L'état de charge des batteries sera contrôlé et la recharge débutera automatiquement dès que l'état de charge chute sous 97 % ou s'il s'est écoulé plus de 28 jours depuis la dernière recharge complète.

Cela fonctionne de façon idéale avec les batteries AGM (séparateurs en fibre de verre microporeuse) scellées qui ne demandent aucun entretien.

IMPORTANT

Éviter les températures extrêmes lorsque vient le temps de choisir un espace de rangement.

Si la tension combinée de toutes les batteries atteint 36 V ou moins, une fonction de sûreté intégrée au chargeur à bord empêchera le chargeur de s'activer. Le cas échéant, utiliser une autre méthode de charge. Consulter la section Batteries dans le chapitre Caractéristiques et commandes.

CHARGE DE LA BATTERIE

Votre véhicule est muni d'une prise de recharge standard ou d'une prise de recharge rapide. La prise de recharge de la batterie est située à l'arrière du capot, juste sous le pare-brise.

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une rallonge électrique non recommandée peut provoquer un incendie, des dommages causés par la chaleur ou une défectuosité du chargeur, pouvant potentiellement entraîner la mort ou des blessures graves. Toujours utiliser le type recommandé de rallonge électrique pour charger les batteries.

AVERTISSEMENT

La charge des batteries sur un circuit de capacité inférieure ou l'utilisation d'un cordon allant de la prise de courant au véhicule qui n'a pas le calibre suffisant peuvent provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

Le fait d'effectuer la charge des batteries sans aération adéquate peut provoquer une explosion. De l'hydrogène volatile se libère pendant la charge et peut s'accumuler en formant des poches au plafond. Toujours garantir un minimum de cinq (5) changements d'air à l'heure dans l'aire de charge. Ne jamais charger les batteries dans un lieu potentiellement exposé à des flammes ou à des étincelles, y compris les aires contenant des chauffeuses et des fournaies à gaz ou au propane. Ne pas fumer dans l'aire de charge.

AVIS

Ne pas utiliser de rallonge électrique de type à disjoncteur de fuite à la terre (GFI) sur une prise protégée par disjoncteur de fuite à la terre (GFCI).

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Toujours prendre ces précautions lors de la charge :

- Placer le véhicule sur une surface de niveau. Veiller à ce que l'endroit où l'on effectue la charge soit bien aéré.
- Veiller à ce que la clé de contact soit à la position ARRÊT.
- Toujours utiliser le type de rallonge électrique recommandé.
- Inspecter la rallonge électrique à la recherche de fissures ou de connexions lâches et de fils effilochés. Ne jamais utiliser une rallonge électrique endommagée.
- Toujours connecter le cordon de charge à la prise de recharge du véhicule en premier, puis connecter le cordon dans une prise de courant murale.

AVIS

Il est recommandé d'utiliser une prise à disjoncteur de fuite de la terre. Consulter un concessionnaire GEM agréé si aucune prise à disjoncteur de fuite de la terre n'est accessible au lieu de recharge régulier.

- Veiller à ce que le chargeur soit branché à un circuit réservé afin de prévenir la surcharge. Si l'on charge plusieurs véhicules en même temps, chaque véhicule doit être branché à son propre circuit réservé.
- En déconnectant le chargeur, toujours déconnecter la rallonge électrique de la prise de courant murale en premier, puis déconnecter la rallonge du véhicule.

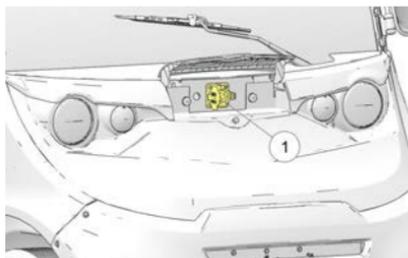
PRISE DE RECHARGE STANDARD

AVIS

La prise de recharge standard ① n'est pas compatible avec la norme SAE J1772.

Les renseignements suivants concernent l'utilisation d'une prise de recharge standard. Consulter la page 43 pour obtenir les renseignements concernant l'utilisation d'une prise de recharge rapide.

En chargeant le véhicule, toujours utiliser le cordon de recharge GEM standard.



1. Pour débiter la recharge, aligner et insérer le connecteur de borne de recharge dans la prise de courant jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
2. Les témoins sur la borne de recharge indiqueront que la recharge est en cours dès que la connexion est établie.
3. Pour retirer le connecteur après la fin du cycle de recharge, appuyer sur le bouton de dégagement et enlever le connecteur en tirant.

PRISE DE RECHARGE RAPIDE

Les renseignements suivants concernent l'utilisation d'une prise de recharge rapide. Consulter la section Batteries dans le chapitre Caractéristiques et commandes pour obtenir les renseignements concernant l'utilisation d'une prise de recharge standard.

AVIS

Un cordon de charge standard amélioré ne peut pas être inséré dans la prise de recharge rapide et des dommages peuvent se produire s'il est forcé.

1. Utiliser toujours des bornes de recharge et des connecteurs approuvés SAE J1772.
2. Pour débiter la recharge, aligner et insérer le connecteur de borne de recharge dans la prise de courant jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
3. Les témoins sur la borne de recharge indiqueront que la recharge est en cours dès que la connexion est établie.
4. Pour retirer le connecteur après la fin du cycle de recharge, appuyer sur le bouton de dégagement et enlever le connecteur en tirant.

AUTRE MÉTHODE DE CHARGE DES BATTERIES

AVIS

Ce qui suit s'applique seulement aux batteries AGM. Ne pas tenter de charger les batteries au lithium-ion à l'aide d'un chargeur autre que celui qui est à bord du véhicule.

Si la tension combinée de toutes les batteries atteint 36 V ou moins, une fonction de sûreté intégrée au chargeur à bord empêchera le chargeur de s'activer. Utiliser une autre méthode de charge pour ajouter une petite charge à chaque batterie séparément. Le chargeur à bord peut ensuite s'activer correctement pour recharger toutes les batteries à une pleine charge.

Utiliser un chargeur de batterie de 12 V pour charger des batteries de 12 V. Charger chaque batterie individuellement.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Utiliser un chargeur de batterie de 12 V pour charger des batteries de 6 V. Charger en quatre groupes, chacun étant constitué de deux batteries à câblage séquentiel.

1. Régler le chargeur de batterie au réglage d'ampères moyen (10 à 30 A).
2. Charger chaque batterie pendant 10 à 20 minutes.
3. Passer rapidement d'une batterie à l'autre, étant donné qu'il s'agit d'une charge résiduelle qui se dissipera sur une courte période.
4. Une fois la dernière batterie chargée, retirer les fils conducteurs du chargeur à bord et connecter le véhicule.
5. Si le chargeur à bord ne reconnaît pas la charge résiduelle et qu'il s'active, répéter l'autre méthode de charge.

AVIS

Il n'est pas nécessaire de retirer ou de débrancher les connexions des bornes de batterie en utilisant l'autre méthode de charge.

PRÉCAUTIONS DE MANUTENTION DES BATTERIES

AVERTISSEMENT

Durant la charge des batteries, ne travailler ni à l'intérieur ni auprès du compartiment des batteries, ni sur un autre composant électrique du véhicule, quel qu'il soit.

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et finalement la borne négative du bloc-batterie principal. Consulter la section Sectionneur de branchement dans le chapitre

Caractéristiques et commandes pour obtenir plus d'information. Ceci désactivera le véhicule en déconnectant le bloc-batterie du moteur. Il ne désactive pas le bloc-batterie. Une TENSION ÉLEVÉE est présente aux bornes de batterie et au contacteur.

**UNE TENSION ÉLEVÉE EST TOUJOURS PRÉSENTE SUR LA BATTERIE.
NE PAS TOUCHER AUX BORNES DE BATTERIE.**

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

- Toujours veiller à ce que tous les accessoires électriques de 12 V soient directement mis à la terre sur la borne négative (-) de la plaquette à bornes. Ne jamais utiliser le châssis ou le corps comme connexion de mise à la terre. Consulter la section Connexions de la plaquette à bornes de 12 V dans le chapitre Caractéristiques et commandes.
- Veiller à ce que les bouchons d'aération soient bien en place pendant l'utilisation du véhicule et la charge de la batterie.
- Ne jamais connecter un accessoire de 12 V directement aux batteries. Toujours connecter tout accessoire électrique à la plaquette à bornes de 12 V. Consulter la section Connexions de la plaquette à bornes de 12 V dans le chapitre Caractéristiques et commandes.
- Ne jamais connecter de câbles de démarrage aux batteries de ce véhicule.



ATTENTION

Pour faire l'entretien du véhicule, toujours porter des lunettes de sécurité ou une protection oculaire approuvée. Porter un écran facial intégral et des gants pour travailler sur ou autour des batteries et des connecteurs électriques.

- Utiliser uniquement des outils isolés pour travailler dans le compartiment des batteries.
- Toujours veiller à ce que les bornes et les connexions de batterie soient propres et sans corrosion. Consulter les sections Inspections/entretien des batteries et Nettoyage de la batterie dans le chapitre Entretien.

PERFORMANCE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION BRAMMO® À BASSES TEMPÉRATURES

- Les batteries au lithium-ion Brammo® dans votre véhicule ne pourront pas être rechargées à moins que la température interne de la batterie soit égale ou supérieure à 5 °C.
- Lorsque la température ambiante est égale ou supérieure à -27 °C, les chauffe-batteries utiliseront l'énergie du bloc-batterie pour réchauffer les batteries jusqu'à une température interne de 5 °C qui rend la recharge des batteries possible.
- Les chauffe-batteries ne fonctionneront pas lorsque la température ambiante est inférieure à -27 °C.
- Lorsque la température ambiante est inférieure à -27 °C, le véhicule devrait rester entreposé jusqu'à ce que la température ambiante soit égale ou supérieure à -27 °C.

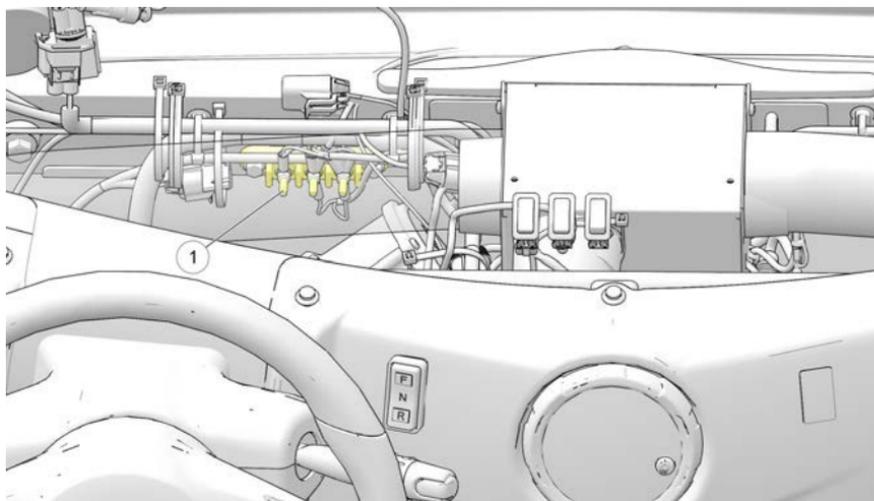
CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Si la température ambiante risque de baisser sous le point de congélation durant l'entreposage :

- Toujours s'assurer que l'état de charge des batteries est de 20 % minimum.
- Toujours brancher le chargeur pour s'assurer que les batteries peuvent faire fonctionner les chauffe-batteries et recharger les batteries, au besoin.

CONNEXIONS DE LA PLAQUETTE À BORNES DE 12 V

Retirer le tableau de bord supérieur pour accéder à la plaquette à bornes de 12 V ①. Toujours veiller à ce que tous les accessoires électriques de 12 V soient directement mis à la terre sur la borne négative (-) de la plaquette à bornes. Ne jamais utiliser le châssis ou le corps comme connexion de mise à la terre. Utiliser la borne positive (+) seulement pour les accessoires qui nécessitent une alimentation constante (lorsque la clé de contact est à la position ARRÊT). Utiliser la borne accessoire (ACC) pour les accessoires qui nécessitent une alimentation seulement lorsque la clé de contact est à la position MARCHÉ.

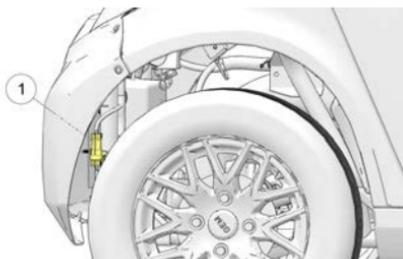


AVIS

Pour éviter de vider complètement un système de batterie, installer toujours un accessoire en suivant exactement les directives d'installation fournies.

SECTIONNEUR DE BRANCHEMENT

En déconnectant le sectionneur de branchement, le bloc-batterie est débranché de tous les composants électriques, à l'exception du contacteur de démarrage. Après l'entretien du véhicule, le sectionneur de branchement doit être le dernier élément à connecter.



DÉCONNEXION DE L'ALIMENTATION

1. Placer le véhicule sur une surface sèche, ferme et de niveau.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Tourner la clé de contact à la position arrêt (OFF).
4. Retirer le capot, s'il y a lieu. Consulter la page 57.
5. Repérer le sectionneur de branchement ① situé dans la partie avant inférieure gauche du véhicule, sous l'ensemble de klaxon. Débrancher le sectionneur de branchement.
6. Repérer et déconnecter les connecteurs électriques accessoires (comme une chaufferette ou un pare-brise chauffant).
7. Le cas échéant, déconnecter le câble négatif de la batterie auxiliaire de 12 V.
8. Déconnecter le câble NÉGATIF principal des batteries de traction. Isoler l'extrémité du câble pour s'assurer que le circuit ne peut pas être complété durant l'entretien.

AVIS

Les connexions et les composants électriques peuvent subir des dommages s'ils sont débranchés avant que le sectionneur de branchement soit déconnecté.



AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et la borne négative du bloc-batterie principal.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

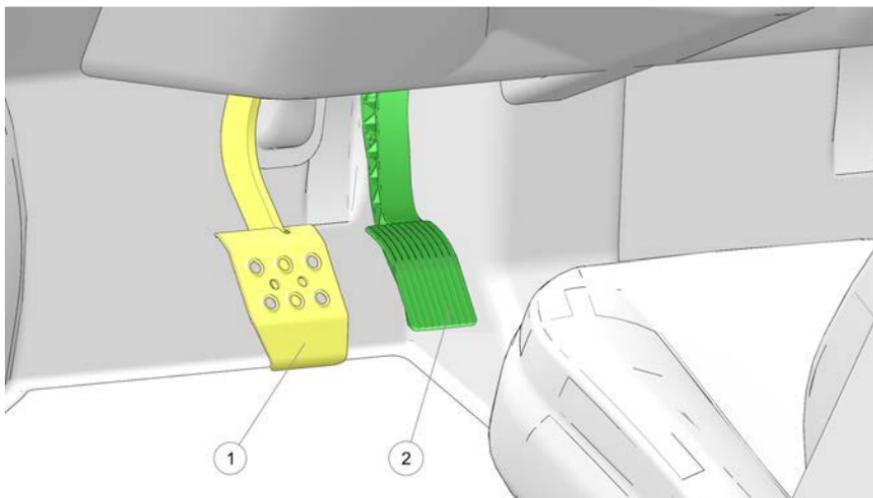
AVERTISSEMENT

Isoler tous les outils utilisés à proximité des batteries afin de prévenir les étincelles ou l'explosion des batteries provoquée par un court-circuit aux bornes ou au faisceau de fils de batterie. Retirer les batteries ou couvrir les bornes exposées d'un matériau isolant.

RECONNEXION DE L'ALIMENTATION

1. Reconnecter le câble négatif aux batteries de traction. Serrer l'écrou au couple de 10,8 N·m.
2. Reconnecter le câble négatif à la batterie auxiliaire de 12 V. Serrer la vis au couple de 7,5 N·m.
3. Reconnecter les connecteurs électriques accessoires (le cas échéant).
4. Reconnecter le sectionneur de branchement.
5. Réinstaller le capot, le panneau d'accès arrière et le tableau de bord.

PÉDALES DE FREIN ET D'ACCÉLÉRATEUR



PÉDALE DE FREIN

La pédale de frein ① se trouve sur le plancher, à gauche de la pédale d'accélérateur ②. Appuyer sur la pédale de frein en direction du plancher pour ralentir ou arrêter le véhicule. Freiner avant de tourner la clé de contact à la position d'allumage.

AVERTISSEMENT

L'utilisation constante des freins (conduire en gardant le pied sur le frein) peut causer la surchauffe et une défectuosité des freins, ce qui peut provoquer un accident et potentiellement entraîner des blessures graves ou la mort. Ne pas conduire en gardant le pied sur la pédale de frein ou en appuyant constamment sur la pédale de frein.

PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

La pédale d'accélérateur ② se trouve sur le plancher, à droite de la pédale de frein. Pour commencer à déplacer le véhicule ou à augmenter sa vitesse, enfoncer progressivement la pédale d'accélérateur vers le plancher. En maintenant la pédale d'accélérateur continuellement enfoncée, on fait accélérer le véhicule jusqu'à la vitesse maximale.

La pédale d'accélérateur ne fonctionnera que si la clé est à la position MARCHÉ.

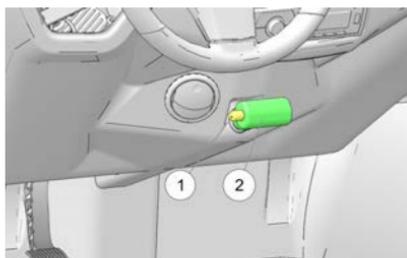
Pour ralentir le véhicule, relâcher la pédale d'accélérateur et freiner. Le moteur électrique fournit une force de freinage supplémentaire lorsque la pédale de frein est enfoncée.

LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Un véhicule en roue libre peut causer des blessures graves. Toujours serrer le frein de stationnement en laissant le véhicule sans surveillance.
Retirer la clé du contact afin d'empêcher toute utilisation non autorisée.

Toujours freiner avant de serrer ou desserrer le frein de stationnement. Pour desserrer le frein de stationnement, appuyer et garder enfoncé le levier de désengagement du frein de stationnement ① et mettre le levier en position désengagée. Pour serrer le frein de stationnement, tirer le levier de frein de stationnement ② légèrement vers le haut et le centre du véhicule. Si la clé est mise en position ARRÊT avant de serrer le frein de stationnement, une alerte retentira. Serrer le frein de stationnement pour désactiver l'alerte.



Quand le frein de stationnement est serré et que le témoin des freins est allumé, le véhicule ne bougera pas.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

AVIS

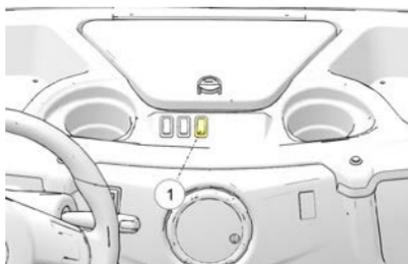
S'assurer de desserrer le frein de stationnement complètement avant de conduire. Autrement, une surchauffe des freins arrière pourrait s'ensuivre.

AVIS

Le frein de stationnement est réglable et doit être vérifié aux intervalles indiqués dans le tableau d'entretien périodique figurant dans le chapitre Entretien. Un concessionnaire GEM agréé peut fournir de l'aide.

PLAFONNIER

Pour allumer et éteindre les plafonniers, appuyer sur le commutateur ① situé sur le tableau de bord entre les porte-gobelets.



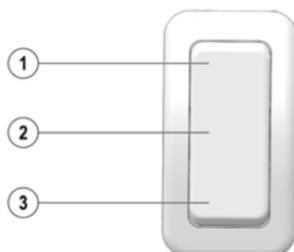
ÉCLAIRAGE SOUS LE TABLEAU DE BORD (EN OPTION)

AVIS

L'endroit du commutateur d'éclairage d'en dessous du tableau de bord qui se trouve parmi les commutateurs du tableau de bord varie selon les options installées dans le véhicule.

Le commutateur d'éclairage d'en dessous du tableau de bord est situé sur le tableau de bord entre les porte-gobelets. Les positions du commutateur sont :

- ① Feux bleus
- ② Éteints
- ③ Feux blancs



PORTIÈRES

Des portières accessoires sont disponibles pour la plupart des modèles.

AVERTISSEMENT

Les portières n'offrent aucune protection structurelle en cas d'accident et ne changent pas les caractéristiques de carrosserie ouverte du véhicule. Les portières offrent une protection seulement contre les conditions climatiques.

Toujours porter votre ceinture de sécurité. Le fait de ne pas utiliser les ceintures de sécurité expose le conducteur et les passagers à un plus grand risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident.

RÉGLAGE DU SIÈGE

Les sièges peuvent être avancés ou reculés. Le levier de réglage du siège  est situé directement sous le siège à l'avant.

1. Déplacer le levier de réglage vers la gauche et glisser le siège à la position désirée.
2. Relâcher le levier.
3. S'assurer que le siège s'enclenche bien en place. Vérifier le loquet du siège en s'assoiant sur le siège et en tentant de le glisser vers l'avant et vers l'arrière.



CEINTURES DE SÉCURITÉ

La conduite de ce véhicule sans porter une ceinture de sécurité augmente le risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident ou de freinage brusque. Les occupants *doivent* porter leur ceinture de sécurité en toutes circonstances. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

AVERTISSEMENT

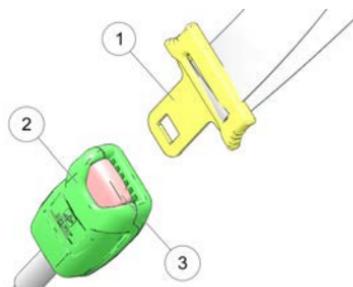
Toujours porter votre ceinture de sécurité. S'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule. Sinon, cela pourrait entraîner un risque de blessures graves ou de mort.

UTILISATION CORRECTE DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce véhicule est équipé de ceintures de sécurité diagonales à trois points d'attache pour tous les occupants. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

Lorsque la clé est mise à la position MARCHE, le témoin lumineux de ceinture de sécurité s'allumera si la ceinture de sécurité du siège conducteur n'est pas bouclée.

Pour régler correctement la ceinture de sécurité, procéder comme suit :



1. Tirer la languette de fixation de la ceinture de sécurité ① vers le bas et en diagonale sur la poitrine vers la boucle ② située sur le rebord intérieur du siège.
2. Glisser la languette de fixation le long de la sangle sur la longueur nécessaire pour que la ceinture passe autour des hanches. La ceinture devrait bien s'ajuster sur les hanches et en diagonale sur la poitrine. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée.
3. Enfoncer la languette de fixation dans la boucle jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.
4. Relâcher la sangle et la ceinture se serre automatiquement.
5. Pour tendre la ceinture abdominale, tirer l'épaulière vers le haut. Pour desserrer la ceinture abdominale si elle est trop serrée, incliner la boucle et allonger légèrement la ceinture en tirant.
6. Pour dégager la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton carré rouge ③ au centre de la boucle. Au besoin, glisser la boucle le long de la sangle pour que la sangle se rentre complètement.

CONSEILS DE SÉCURITÉ RELATIFS AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

- Sur le siège arrière, il est possible qu'il soit difficile de serrer la ceinture abdominale/épaulière sur le dispositif de retenue car la boucle ou la languette de fixation est trop près de l'ouverture de la glissière de la ceinture, sur le dispositif de retenue. Détacher la languette de fixation de la boucle et tourner plusieurs fois la sangle courte à boucle de la ceinture pour la raccourcir. Insérer la languette de fixation dans la boucle avec le bouton de dégagement vers l'extérieur.
- S'il n'est toujours pas possible de serrer la ceinture en utilisant un dispositif de retenue pour siège, ou si le fait de tirer ou pousser sur le dispositif de retenue détend la sangle, détacher la languette de fixation de la boucle, retourner la boucle et insérer de nouveau la plaque dans la boucle. S'il n'est toujours pas possible de bien fixer la ceinture de sécurité, essayer une position de siège différente.

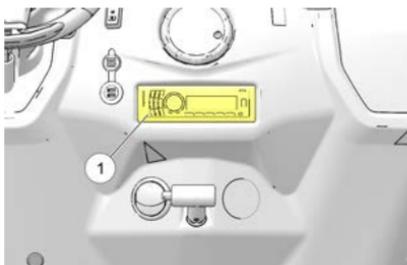
INSPECTION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Vérifier le bon fonctionnement des ceintures de sécurité avant chaque utilisation du véhicule.

1. Enfoncer la languette de fixation dans la boucle jusqu'à ce qu'elle s'encliquette. La languette de fixation doit s'insérer en douceur dans la boucle. Son verrouillage sécurisé est indiqué par un déclic.
2. Appuyer sur le bouton de dégagement rouge du centre de la boucle pour vérifier qu'elle se déverrouille facilement.
3. Tirer complètement sur chaque ceinture de sécurité et vérifier la présence de dommages sur toute sa longueur, incluant coupures, usure, effilochage ou raideur. En cas de dommage quel qu'il soit, ou si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, faire inspecter ou remplacer le système de ceintures de sécurité par un concessionnaire GEM agréé.
4. Pour retirer la saleté et les débris des ceintures de sécurité, utiliser une éponge pour nettoyer les sangles avec de l'eau et du savon doux. Ne pas employer d'agent blanchissant, de teinture ni de détergents ménagers.

CHAÎNE STÉRÉO (EN OPTION)

Des chaînes stéréophoniques à diverses fonctions sont offertes en option. La chaîne stéréo ① est montée au milieu du tableau de bord. Consulter le manuel d'utilisation de la chaîne stéréo pour tous les détails de son utilisation.

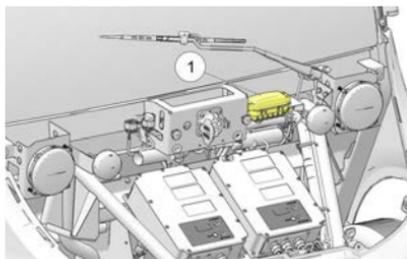


COMPOSANTS ÉLECTRIQUES

AVIS

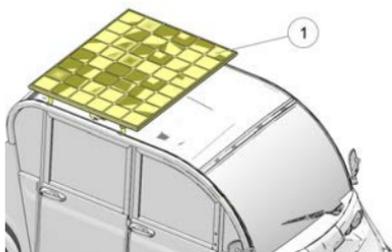
Les liquides risquent d'endommager les composants électriques. Manipuler les liquides avec précaution. Ne pas vaporiser d'eau directement sur les consoles supérieure ou inférieure.

Le câblage électrique et les composants se trouvent sous, et derrière les consoles supérieure et inférieure ①.



PANNEAU SOLAIRE (EN OPTION)

Le panneau solaire en option ① est fixé sur le toit du véhicule. Consulter le manuel d'utilisation du panneau solaire pour connaître les détails.



⚠ AVERTISSEMENT

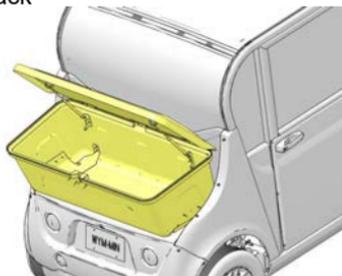
Ne pas empiler d'objets sur le panneau solaire. Ne jamais dépasser le PNBV ou le PNBE.

ACCESSOIRES ARRIÈRE (EN OPTION)

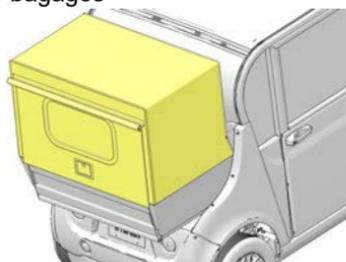
De nombreux accessoires arrière sont offerts en option; deux d'entre eux sont illustrés ci-dessous. Les accessoires arrière sont interchangeables.

1. Retirer le contenu de l'accessoire installé à l'arrière.
2. Retirer les boulons de fixation.
3. Saisir fermement l'accessoire installé à l'arrière et le retirer du véhicule.

Trunk Back



Porte-bagages



AVERTISSEMENT

Ne jamais transporter de passager sur un accessoire arrière. Ne pas surcharger un accessoire arrière. Le fait de surcharger le véhicule peut réduire la stabilité et la maniabilité et potentiellement provoquer une perte de contrôle.
Ne jamais excéder le PNBV ni le PNBE du véhicule. Consulter la page 21.

AVIS

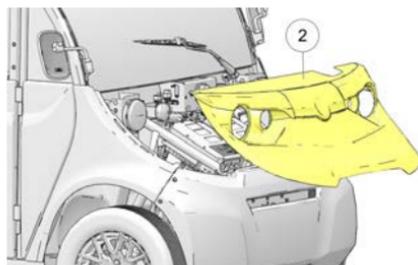
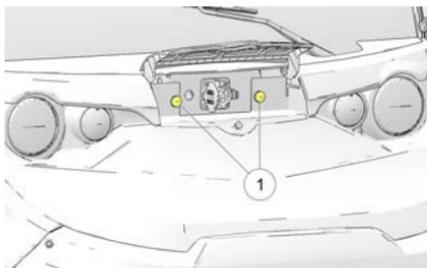
Utiliser seulement des accessoires arrière approuvés pour les véhicules GEM. Les autres accessoires risquent d'endommager le système de verrouillage ou le véhicule et peuvent annuler la garantie.

ENSEMBLE DE POIGNÉES DE MAINTIEN (DE SÉRIE)

Il est possible d'ajouter des poignées de maintien à chaque position de siège pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers du véhicule. Les poignées de maintien intérieures ne sont pas conçues pour retenir les passagers dans le véhicule. Toujours s'assurer que les ceintures de sécurité du conducteur et de tous les passagers sont attachées avant de conduire le véhicule.

CAPOT

Retirer le capot pour accéder à la boîte à fusibles, au réservoir de liquide lave-glace (le cas échéant), au sectionneur de branchement et aux connecteurs d'accessoires électriques.



1. Retirer les deux vis du capot ① se trouvant sous la trappe de l'orifice de recharge.
2. En gardant le capot ② parallèle au sol, tirer le capot vers l'avant pour le dégager des œilletons. Soulever avec précaution le capot du véhicule.

ATTELAGES

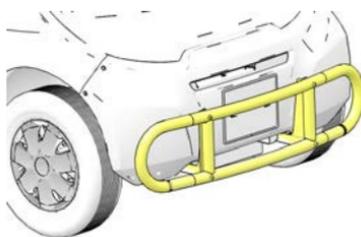
Un attelage arrière (si installé) est conçu pour un usage hors route léger. L'utilisation d'un attelage n'est pas approuvée pour la conduite sur la route.

AVERTISSEMENT

Ne jamais excéder le PNBV ni le PNBE du véhicule. Consulter la page 21.

PARE-CHOCS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE/ PARE-CHOCS ROBUSTES (EN OPTION)

Les pare-chocs avant chromés visent essentiellement à rehausser l'apparence et protégeront les panneaux de carrosserie contre les bosses et les rayures mineures. Ils n'offrent pas de protection au véhicule en cas de collision frontale.



CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

AVIS

Ne jamais utiliser son véhicule GEM pour pousser. Cela pourrait entraîner des dommages au véhicule.

CHAUFFERETTE/VENTILATEUR (EN OPTION)

Le dispositif de chaufferette sert à fournir de la chaleur dans le véhicule. Le commutateur se trouve sur la console. Placer le commutateur en position chaleur (HEAT). Déplacer le commutateur vers la position ventilateur (FAN) pour ventiler sans chaleur.

PARE-BRISE CHAUFFÉ (EN OPTION)

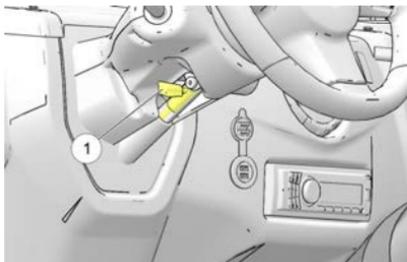
Le pare-brise chauffant possède des éléments chauffants à l'intérieur de la vitre pour faciliter le désembuage du pare-brise.

Appuyer sur le commutateur de pare-brise chauffant sur la console pour activer les éléments chauffants. Un témoin sur le commutateur s'allume lorsque les éléments chauffent.

Appuyer de nouveau sur le commutateur pour désactiver les éléments chauffants. Si les éléments chauffants ne sont pas désactivés, ils s'éteignent automatiquement après cinq minutes de fonctionnement.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET RÉGLABLE (EN OPTION)

1. Déplacer et tenir le levier d'inclinaison ① vers l'avant ou l'arrière pour desserrer le loquet.
2. Régler la colonne de direction à la position désirée.
3. Remettre le levier en position centrale pour verrouiller la colonne de direction.

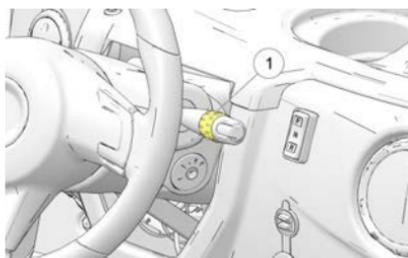


LAVE-GLACE (EN OPTION)

Tourner le cylindre moleté ① vers l'avant pour activer les essuie-glaces.

Tirer le levier de commande vers le siège conducteur pour activer le lave-glace. Vérifier fréquemment le niveau du liquide dans le réservoir de lave-glace.

Lorsque le niveau est bas, retirer le bouchon et ajouter du lave-glace antigel (pas de l'antigel pour radiateur) garantissant une protection jusqu'à -31 °C.



AVERTISSEMENT

Les solvants de lave-glace commercial sont inflammables. Éloigner les étincelles, les flammes et les cigarettes. Manipuler les liquides avec précaution.

FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT

 **AVERTISSEMENT**

Si le véhicule n'est pas utilisé correctement, une collision, une perte de contrôle, un accident ou un retournement risque de se produire, entraînant des blessures graves ou la mort. Lire et bien comprendre tous les avertissements de sécurité figurant dans la section Sécurité de ce manuel d'utilisation.

INSPECTION AVANT LA CONDUITE

 **AVERTISSEMENT**

Si le véhicule n'est pas utilisé correctement, une collision, une perte de contrôle, un accident ou un retournement risque de se produire, entraînant des blessures graves ou la mort. Lire et bien comprendre tous les avertissements de sécurité figurant dans la section Sécurité de ce manuel d'utilisation.

Le fait de ne pas inspecter le véhicule et de ne pas s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement avant de l'utiliser accroît les risques d'accident. Toujours inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour s'assurer de la sécurité de son fonctionnement.

| ÉLÉMENT | REMARQUES | PAGE |
|--|--|---------|
| Accélérateur | Vérifier le bon fonctionnement. | page 48 |
| Système de freinage/course de la pédale de frein | Vérifier le bon fonctionnement. | page 73 |
| Liquide de freins | S'assurer que le niveau est adéquat. | page 73 |
| Témoins lumineux/commutateurs | Vérifier le fonctionnement. | – |
| Phare | Vérifier le fonctionnement. | page 85 |
| Feu d'arrêt/feu arrière | Vérifier le fonctionnement. | – |
| Clignotants | S'assurer que tous les clignotants fonctionnent. | page 30 |

FONCTIONNEMENT

| ÉLÉMENT | REMARQUES | PAGE |
|---|---|---------|
| Rétroviseurs | Ajuster les rétroviseurs pour avoir une vue des côtés et de l'arrière adéquate. | – |
| Klaxon | Vérifier le fonctionnement. | page 30 |
| Ceintures de sécurité | Vérifier la présence de dommages sur toute la longueur de la ceinture et le fonctionnement approprié des loquets. | page 52 |
| Direction | Vérifier qu'il fonctionne librement. | page 39 |
| Pneus | Vérifier l'état et la pression de gonflage des pneus. | page 79 |
| Loquets (portières/sièges/dossiers accessoires) | Veiller à ce que tous les loquets soient bien fixés. | – |
| Batteries | S'assurer que les charges sont complètes, que les niveaux d'eau sont adéquats et que les bornes sont propres. | page 86 |
| Câbles de batterie | Vérifier si l'acheminement des câbles est adéquat et si les connexions sont bien fixées. | page 86 |
| Roues/fixations | Vérifier et s'assurer que les fixations sont serrées. | page 80 |

PROCÉDURES DE CONDUITE

1. Déconnecter le câble de charge.
2. S'asseoir dans le siège conducteur et boucler la ceinture de sécurité. S'assurer que les passagers sont bien assis et qu'ils ont bouclé leur ceinture de sécurité.
3. Régler les rétroviseurs au besoin.
4. Tourner la clé dans le sens horaire et amener à la position MARCHE.
5. Freiner.
6. Desserrer le frein de stationnement.
7. Déplacer le commutateur de mode de conduite au mode désiré.
8. Observer les alentours et déterminer le trajet.
9. En gardant les deux mains sur le volant de direction, relâcher la pédale de frein et appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur en direction du plancher pour commencer à conduire.
10. Conduire lentement. Pratiquer les manœuvres ainsi que l'utilisation de l'accélérateur et des freins sur une surface de niveau.
11. Avant de tourner, actionner un clignotant pour avertir les autres usagers de l'intention de tourner.
12. Ne pas transporter un passager avant d'avoir au moins deux heures d'expérience de conduite avec ce véhicule. Autoriser les passagers à prendre place uniquement sur un siège spécifique aux passagers et veiller à ce qu'ils bouclent leur ceinture de sécurité.
13. Pour arrêter le véhicule, relâcher complètement la pédale d'accélérateur et freiner jusqu'à l'arrêt complet.

AVIS

Toujours immobiliser complètement le véhicule avant de changer la position du commutateur de mode de conduite.

14. Serrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT

Un véhicule en roue libre peut causer des blessures graves ou la mort.
Toujours serrer le frein de stationnement en laissant le véhicule sans surveillance.

FONCTIONNEMENT

15. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.
16. Recharger les batteries quotidiennement ou après chaque utilisation du véhicule.

CONDUITE EN MARCHÉ ARRIÈRE

Ce véhicule est muni d'une caméra de recul située sur le rétroviseur. Le fonctionnement de la caméra est automatique et il est activé lorsque le commutateur de mode de conduite du véhicule est mis en position de marche arrière.

Suivre les précautions suivantes pour conduire en marche arrière :

1. Toujours vérifier s'il y a des obstacles ou des personnes derrière le véhicule. Toujours inspecter le champ de vision à droite et à gauche avant de faire marche arrière.
2. Éviter de faire marche arrière sur les pentes.
3. Reculer lentement.
4. Freiner *légèrement* pour s'arrêter.
5. Éviter de prendre des virages serrés.
6. Ne jamais accélérer soudainement.

CONDUITE SUR SURFACES GLISSANTES

AVERTISSEMENT

Un dérapage ou un glissement peut provoquer une perte de contrôle ou un retournement (si la traction des pneus se rétablit inopinément). En conduisant sur des surfaces glissantes, réduire la vitesse et redoubler de prudence pour minimiser les risques de perte de contrôle causée par un dérapage ou un glissement. Ne pas conduire sur des surfaces excessivement glissantes.

En conduisant sur des surfaces glissantes telles un pavé humide ou glacé ou du gravier meuble, prendre les précautions suivantes :

1. Ne pas conduire sur des surfaces excessivement glissantes.
2. Ralentir avant de conduire sur une surface glissante.
3. Éviter les virages brusques et serrés pouvant causer un dérapage.
4. En cas de dérapage, tourner le volant dans la direction du dérapage. *Ne jamais freiner pendant un dérapage.*

STATIONNEMENT DU VÉHICULE

1. Freiner. Arrêter le véhicule sur une surface de niveau.
2. Lors du stationnement à l'intérieur d'un garage ou autre bâtiment, s'assurer que le local est suffisamment aéré et que le véhicule se trouve à l'écart de toute source de flammes ou d'étincelles, y compris tout appareil comportant une veilleuse.
3. Déplacer le commutateur de mode de conduite au point mort.
4. Serrer le frein de stationnement.
5. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT. Retirer la clé du contact afin d'empêcher toute utilisation non autorisée.

STATIONNEMENT SUR UNE PENTE

1. Freiner.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Placer le sélecteur de direction au point mort (N).
4. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.

Éviter le stationnement sur une pente si possible. Si cela est inévitable, suivre les précautions suivantes :

- En stationnant dans un espace libre, toujours caler les roues du côté descendant de la pente après avoir coupé le contact.
- En stationnant en parallèle dans une courbe, rapprocher le véhicule de la courbe. Si le devant du véhicule est orienté dans le sens descendant d'une pente, tourner le volant de direction vers la courbe. Le devant des pneus avant doit être tourné vers la courbe. Si le devant du véhicule est orienté dans le sens montant d'une pente, tourner le volant de direction à l'opposé de la courbe. La partie arrière des pneus avant doit être orientée vers la courbe.
- Serrer le frein de stationnement.

REMORQUAGE DES CHARGES (EL XD)

Ce véhicule est conçu pour transporter ou remorquer des poids spécifiques. Toujours lire et comprendre les avertissements sur la répartition des charges figurant sur les étiquettes d'avertissement. Consulter la section Étiquettes de sécurité et emplacements dans le chapitre Sécurité.

La charge totale (conducteur, passager, accessoires, charge et poids exercé sur l'attelage) ne doit pas dépasser la capacité pondérale maximale du véhicule.

FONCTIONNEMENT

Toujours prendre les précautions suivantes pour le remorquage :

1. Ne jamais dépasser un poids de flèche d'attelage de 68 kg sur le support de remorquage.
2. Ralentir pendant les remorquages. Lors du remorquage d'une remorque, la distance de freinage est plus grande.
3. Ne pas remorquer un poids supérieur à celui recommandé pour le véhicule.
4. Ne pas accrocher la remorque ailleurs que sur le support d'attelage de remorque. Ne pas accrocher la remorque à un autre endroit sur le véhicule.

TRANSPORT DU VÉHICULE CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT

La répartition du poids de la cargaison chargée sur la remorque est importante, et elle aura un impact sur le maniement du véhicule en cours de route. Veiller à ce que le poids de la cargaison soit distribué correctement et que la remorque n'a pas trop de poids à l'avant, à l'arrière ni sur les côtés.

Toujours se faire aider par un observateur si l'on ne se sent pas à l'aise pour charger le véhicule tous seul. Une cale de roue ou un marqueur peut aussi s'utiliser pour savoir à quelle distance de l'avant de la remorque on stationnera le véhicule.

AVERTISSEMENT

Lors du chargement ou du déchargement d'un véhicule sur une remorque, toujours porter un équipement de protection adéquat.

CHARGE UTILE MINIMALE

AVERTISSEMENT

Toujours arrimer la charge correctement. Ne pas sécuriser une charge correctement peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Les dispositifs d'arrimage, comme les sangles d'arrimage, sont fabriqués de façon à soutenir une charge qui peut s'appliquer pendant l'utilisation normale. Ceci s'appelle la charge utile minimale.

| TYPE DU VÉHICULE | CHARGE UTILE D'ARRIMAGE MINIMALE |
|--------------------|----------------------------------|
| Tous les véhicules | 1 497 kg |

TRANSPORT DU VÉHICULE

Suivre ces procédures pour le transport du véhicule.

AVIS

Ne pas remorquer un véhicule GEM à l'aide d'un véhicule à moins qu'il ne soit sur une remorque. Une déféctuosité du véhicule résultant de son remorquage avec un diablo annulera la garantie.

1. Charger le véhicule correctement sur la remorque ou le véhicule de remorquage.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Tourner la clé de contact à la position d'arrêt et la retirer pour ne pas la perdre lors du transport.
4. Vérifier que tous les sièges sont fixés correctement et bien serrés.
5. Bien arrimer le véhicule et fermer les portières arrière accessoires (le cas échéant).

AVERTISSEMENT

Pendant le transport, la charge et d'autres pièces non attachées peuvent tomber hors du véhicule. Avant le transport, bien arrimer ou retirer toutes les charges du véhicule, et vérifier si des pièces du véhicule sont lâches.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser les capacités maximales du véhicule de remorquage ni de la remorque lors du transport. Consulter les spécifications du véhicule de remorquage et de la remorque.

AVERTISSEMENT

Pendant le transport du véhicule dans une remorque non couverte, le véhicule doit être **DIRIGÉ VERS L'AVANT**. En cas de non-conformité, la circulation d'air, les vibrations ou d'autres facteurs peuvent provoquer la séparation du toit du véhicule et causer un accident entraînant des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est transporté dans une remorque non couverte et s'il est équipé de portières rigides, abaisser toutes les fenêtres.

FONCTIONNEMENT

6. Au moyen de sangles ou de cordes de charge utile adéquate, arrimer le véhicule à la remorque en utilisant les points d'arrimage désignés (avant et arrière). Les sangles doivent être fixées solidement et de manière à procurer le soutien dans le sens vertical et dans le sens latéral. Veiller à ce qu'elles soient suffisamment tendues pour compresser la suspension et empêcher le véhicule de bouger pendant le transport. Ne pas permettre aux sangles de toucher quelque autre partie de la remorque ni de la charge lorsqu'elles sont fixées.

ATTENTION

Toujours utiliser les points d'arrimage mis à disposition. Ne pas utiliser les points d'arrimage de véhicule mis à disposition pourrait conduire à la défaillance des composants ou à un usage excessif des sangles d'arrimage.

AVERTISSEMENT

Toujours sécuriser le véhicule à l'aide d'au moins quatre sangles lors du remorquage. Utiliser deux sangles à l'avant et deux à l'arrière.

AVERTISSEMENT

Ne jamais arrimer le véhicule à l'aide de chaînes.

AVERTISSEMENT

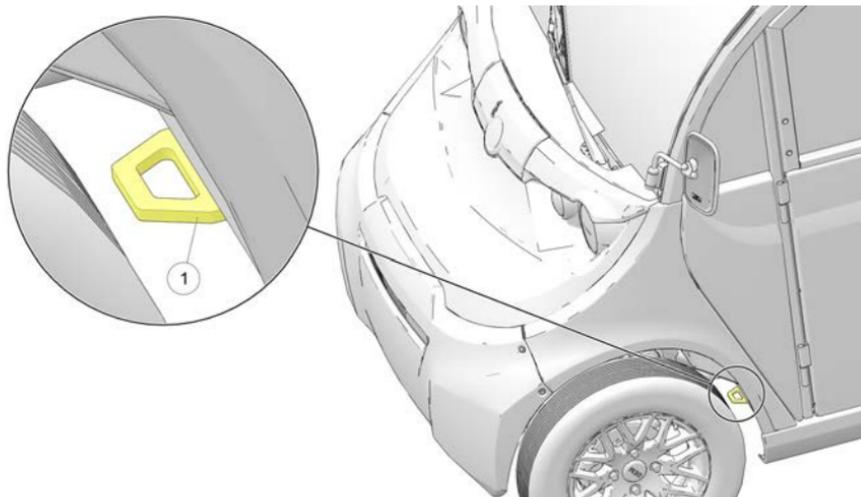
Ne jamais fixer d'attaches sur toute partie de la carrosserie en plastique ou à des composants du panneau de plancher.

AVERTISSEMENT

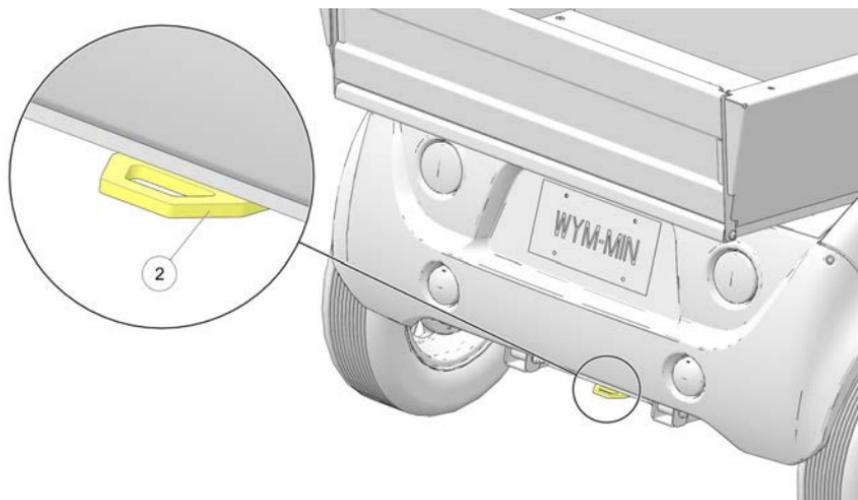
Ne pas disposer de sangle de manière à ce qu'elle touche quelque bord tranchant. Les bords tranchants risquent d'endommager les sangles pendant le transport.

7. Inspecter le véhicule et la remorque de temps à autre pendant le déplacement. Ajuster la charge et les sangles au besoin pour s'assurer que la charge ne peut pas changer de position ni tomber de la remorque ou du véhicule de remorquage.

EMPLACEMENTS DE POINTS D'ARRIMAGE



① Point d'arrimage avant



② Points d'arrimage arrière

ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

AVERTISSEMENT

Pour faire l'entretien du véhicule, toujours porter des lunettes de sécurité ou une protection oculaire approuvée. Porter un écran facial intégral et des gants pour travailler sur ou autour des batteries et des connecteurs électriques. Toujours utiliser des outils isolés pour travailler sur ou près des batteries. Si ces directives ne sont pas suivies, cela pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

AVIS

Les connexions et les composants électriques peuvent subir des dommages s'ils sont débranchés avant la déconnexion du sectionneur de branchement.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et la borne négative du bloc-batterie principal. Consulter Sectionneur de branchement dans le chapitre Caractéristiques et commandes.

Un entretien périodique minutieux permettra d'assurer la sécurité et la fiabilité du véhicule. Inspecter, nettoyer, lubrifier, régler et remplacer les pièces selon le besoin. Lorsqu'une inspection indique la nécessité de remplacer des pièces, toujours utiliser des pièces de rechange GEM authentiques, disponibles auprès d'un concessionnaire GEM agréé.

Consigner l'entretien et les réparations dans le registre d'entretien figurant à la fin du manuel.

AVIS

L'entretien et les réglages sont importants pour le bon fonctionnement du véhicule. Si les procédures sécuritaires de réglage et de réparation ne sont pas familières, un concessionnaire GEM agréé peut effectuer ces travaux.

ENTRETIEN

| ENTRETIEN MENSUEL | CONSULTER |
|--|------------------|
| Vérifier les connexions des câbles et des bornes. | page 87 |
| Vérifier que l'isolant n'est pas usé et que les fils ne sont pas effilochés. | page 87 |
| Vérifier la barre de retenue des batteries pour s'assurer que les batteries sont bien immobilisées. | page 87 |
| Vérifier l'état d'usure et la pression de gonflage des pneus. | page 79 |
| Vérifier le bon couple des roues après les premiers 160 km de roulement, et après les premiers 160 km chaque fois qu'une roue a été retirée. | page 82 |
| Permuter les roues chaque 8 000 km, ou plus fréquemment, s'il y a lieu. | page 80 |
| Vérifier si le niveau du liquide de freins est approprié dans le réservoir de liquide de frein. | page 73 |
| Vérifier si les conduites de frein présentent des fuites. | – |
| Vérifier le bon fonctionnement des ceintures de sécurité. | page 54 |
| Vérifier le bon fonctionnement des phares, du klaxon, des clignotants, de l'essuie-glace et des feux d'arrêt. | – |
| Vérifier le jeu du volant de direction. | page 73 |

INSPECTION DU VOLANT DE DIRECTION

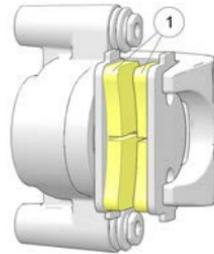
Vérifier que le volant de direction possède le jeu spécifié et fonctionne sans à-coups aux intervalles indiqués dans le tableau d'entretien périodique.

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Braquer légèrement vers la gauche et la droite. Il doit y avoir un jeu de garde de 20 à 25 mm au niveau de la jante extérieure du volant de direction.
3. En cas de jeu de garde excessif, de bruits suspects, de résistance ou de « grippage » du volant de direction, faire inspecter le système de direction par un concessionnaire GEM agréé.

FREINS

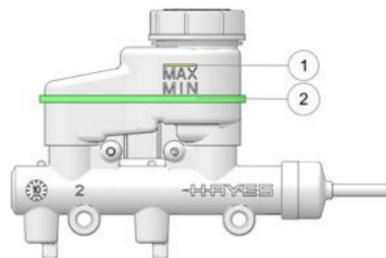
INSPECTION DES FREINS

1. Vérifier si le système de freinage présente des fuites de liquide.
2. Vérifier si la commande de la pédale de frein présente une course excessive ou est spongieuse.
3. Vérifier si les plaquettes de frein sont usées, endommagées ou desserrées.
4. Vérifier l'usure de la cannelure du disque de frein et des plaquettes.
5. Changer les plaquettes lorsqu'elles sont usées jusqu'à une épaisseur de 0,762 mm ①.



LIQUIDE DE FREINS

Inspecter le système de freinage régulièrement. Inspecter le niveau du liquide de freins avant chaque randonnée. Si le niveau de liquide baisse entre les vérifications, ajouter du liquide de freins au besoin. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien.



ENTRETIEN

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Ouvrir le capot. Le réservoir de liquide de freins se trouve du côté conducteur du véhicule, au-dessus et à l'arrière du pneu avant.
3. Vérifier le niveau du liquide de freins dans le réservoir. Il doit se situer entre les repères supérieur (MAX) ① et inférieur (MIN) ②.
4. Si le niveau de liquide est en dessous du repère supérieur, ajouter du liquide de freins jusqu'à ce qu'il atteigne le repère supérieur (MAX).
5. Appuyer fermement sur la pédale de frein pendant quelques secondes et vérifier qu'il n'y a pas de fuites de liquide aux raccords.

Changer le liquide de freins tous les deux ans ou au besoin s'il devient contaminé, si son niveau tombe au-dessous du minimum, ou si le type et la marque du liquide dans le réservoir ne sont pas connus. Toujours utiliser du liquide de freins DOT 4.

AVERTISSEMENT

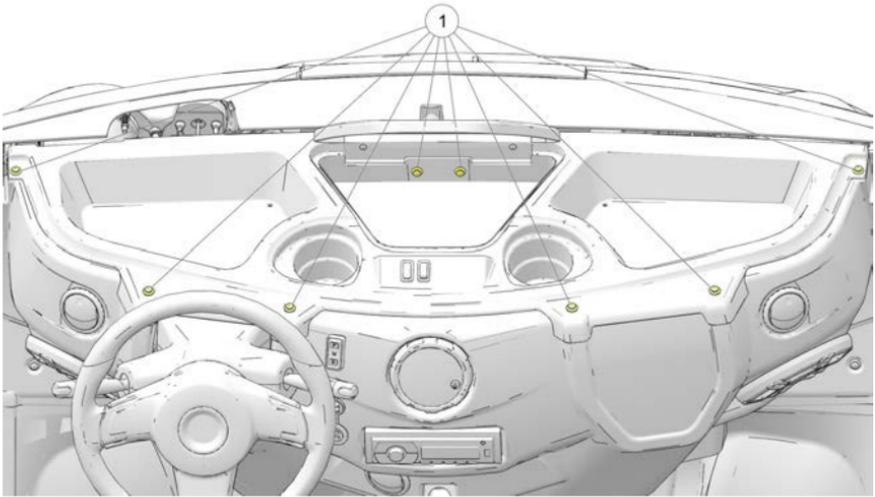
Après avoir ouvert une bouteille de liquide de freins, il faut toujours jeter la portion non utilisée. Ne jamais entreposer ou utiliser une bouteille ouverte. Le liquide de freins est un produit hygroscopique, c'est-à-dire qu'il absorbe rapidement l'humidité contenue dans l'air. Cette absorption abaisse la température d'ébullition du liquide de freins, ce qui peut provoquer un évanouissement prématuré des freins et présenter des risques d'accidents et de blessures graves.

AVIS

Il est possible que le liquide de freins endommage les surfaces peintes et finies. Faites attention lors du remplissage du réservoir de liquide de freins.

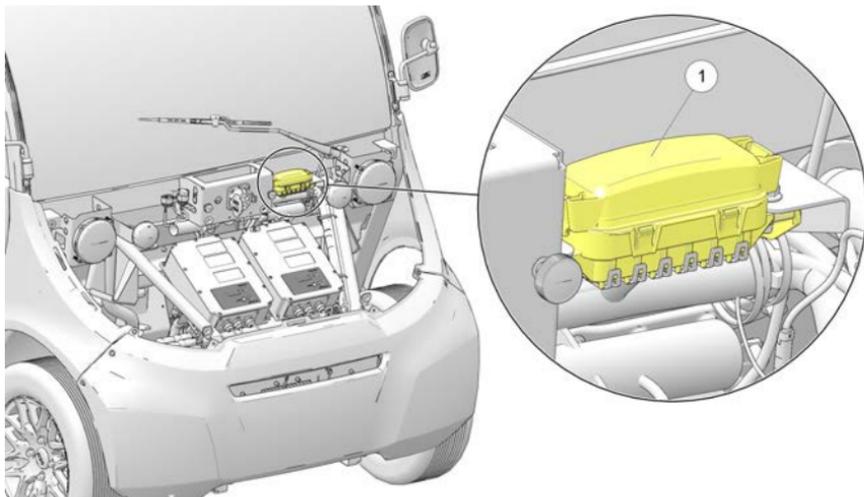
RETRAIT/INSTALLATION DU TABLEAU DE BORD SUPÉRIEUR

Certaines procédures d'entretien nécessitent le retrait de la partie supérieure du tableau de bord pour accéder aux composants.



1. Retirer les huit (8) rivets à pression en plastique ① qui retiennent le tableau de bord au châssis. Deux de ces rivets se trouvent à l'intérieur de la boîte à gants.
2. Lever légèrement le tableau de bord et déconnecter toutes les connexions de commutateur situées entre les porte-gobelets.
3. Retirer délicatement le tableau de bord du véhicule.
4. Inverser cette procédure pour réinstaller le tableau de bord.

FUSIBLES ET RELAIS



En cas de pannes électriques non reliées aux batteries, un fusible peut nécessiter un remplacement. Localiser et corriger tout court-circuit qui aurait pu causer le fusible sauté, ensuite remplacer le fusible. Consulter un concessionnaire agréé GEM si un relais ou une diode semble nécessiter un remplacement.

Ouvrir le capot pour accéder à la boîte à fusibles ①. Voir l'étiquette fixée au couvercle de la boîte à fusibles sur laquelle la fonction et le calibre en ampères de chaque fusible apparaissent.

| RELAIS DE COMMANDE DU MOTEUR | RELAIS DE L'AFFICHAGE | RELAIS DU CHÂSSIS | RELAIS VCM | RELAIS CC/CC | |
|------------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| RELAIS DE FEUX DE RECU (OPT) | KLAXON 10 A | TRANSMISSION 5 A | CHÂSSIS 30 A | VCM 20 A | CONSTANT 5 A |
| | ÉCL. INT. 5 A | ESSUIE-GLACE 15 A | ACCESSOIRES 15 A | AFFICHAGE 10 A | FEUX 15 A |

 **AVERTISSEMENT**

Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et la borne négative du bloc-batterie principal.

Consulter la section Sectionneur de branchement dans le chapitre Caractéristiques et commandes.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES FUSIBLES ET RELAIS

| FUSIBLES DE 12 V STANDARD | | |
|---|-----------|-----------------------------|
| APPLICATION | DIMENSION | EMPLACEMENT |
| Entraînement; constant; éclairage intérieur | 5 A | Boîte à fusibles de 12 V |
| Klaxon; affichage | 10 A | Boîte à fusibles de 12 V |
| Essuie-glace; ACC; feux | 15 A | Boîte à fusibles de 12 V |
| VCM | 20 A | Boîte à fusibles de 12 V |
| Châssis | 30 A | Boîte à fusibles de 12 V |
| Fusible de la batterie | 30 A | Près de la batterie de 12 V |

| FUSIBLES DE 12 V OPTIONNELS | | |
|-----------------------------|-----------|-----------------------------|
| APPLICATION | DIMENSION | EMPLACEMENT |
| Lithium-ion | 5 A | Faisceau lithium-ion |
| Feu de balisage | 7,5 A | Faisceau de feu de balisage |
| Feu de sécurité | 7,5 A | Faisceau de feu de sécurité |
| Stéréo | 10 A | Faisceau de chaîne stéréo |

ENTRETIEN

FUSIBLES DE 12 V OPTIONNELS

| APPLICATION | DIMENSION | EMPLACEMENT |
|-----------------------------------|-----------|---|
| Éclairage sous le tableau de bord | 10 A | Faisceau de feu de sécurité sous le tableau de bord |
| EPS | 30 A | Faisceau EPS |

FUSIBLES DE 48 V STANDARD

| APPLICATION | DIMENSION | EMPLACEMENT |
|--------------------------|-----------|--------------------------|
| Contrôleur du moteur/BMC | 5 A | Boîte à fusibles de 48 V |
| C.C.-C.C. | 15 A | Boîte à fusibles de 48 V |
| Chargeur | 30 A | Boîte à fusibles de 48 V |

FUSIBLES DE 48 V OPTIONNELS

| APPLICATION | DIMENSION | EMPLACEMENT |
|--------------------------------------|-----------|--------------------------|
| Lithium-ion | 5 A | Faisceau lithium-ion |
| Élément chauffant de la chaufferette | 30 A | Faisceau de chaufferette |
| Dégivrage | 30 A | Faisceau de dégivrage |

AVIS

Ne pas utiliser des fusibles de 12 V pour les applications de 48 V. Ne pas utiliser des fusibles de 48 V pour les applications de 12 V. Toujours installer les fusibles comportant l'intensité de courant recommandée pour prévenir des dommages au système électrique.

PNEUS

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite du véhicule avec des pneus usés, incorrectement gonflés, non-standards ou incorrectement installés affecte la maniabilité du véhicule, et peut entraîner des blessures graves ou la mort. Toujours suivre toutes les procédures d'entretien des pneus décrites dans ce manuel et sur les étiquettes sur le véhicule. Toujours utiliser des pneus de même taille et de même type que ceux d'origine lors du remplacement.

PRESSIION DES PNEUS

⚠ AVERTISSEMENT

Une pression des pneus incorrecte peut causer la perte de contrôle et entraîner des blessures graves ou la mort.

Il est essentiel que la pression des pneus soit correcte pour une utilisation sécuritaire et confortable du véhicule. Vérifier la pression des pneus quotidiennement, ou avant chaque utilisation du véhicule. Pour vérifier les pressions des pneus recommandées, consulter l'étiquette du fabricant sur le véhicule ou la section Spécifications.

AVIS

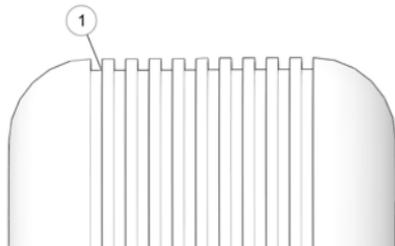
Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, toujours remettre en place le capuchon de la valve de gonflage (le cas échéant). Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans la valve de gonflage, ce qui risquerait de l'endommager.

PROFONDEUR DE SCULPTURE DE PNEU

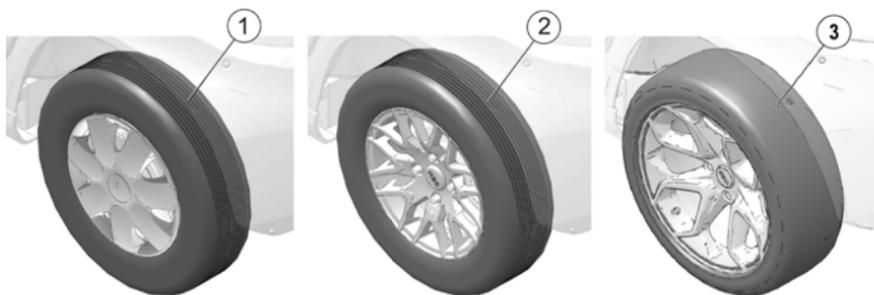
Une usure accélérée des pneus peut indiquer un alignement incorrect des roues ou de mauvaises habitudes de conduite. Un concessionnaire GEM agréé peut fournir de l'aide.

Permuter les roues chaque 8 000 km, ou plus fréquemment, s'il y a lieu.

Toujours remplacer les pneus lorsque la profondeur de sculpture est à une épaisseur de 3 mm ou moins. ①



COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE



Inspecter les articles ci-dessous de temps à autre pour s'assurer qu'ils sont serrés, et lorsqu'ils ont été desserrés pour l'entretien. Ne pas lubrifier le pivot, l'écrou de roue, ni les rondelles (rondelles installées sur les véhicules avec les roues en acier de série).

Vérifier le bon couple des roues après les premiers 160 km de roulement, et après les premiers 160 km chaque fois qu'une roue a été retirée.

- ① Roues en acier de 13 po : 67,8 N·m
- ② Jantes en aluminium moulé de 14 po : 85,4 N·m
- ③ Jantes en aluminium moulé de 16 po : 85,4 N·m

RETRAIT DES ROUES

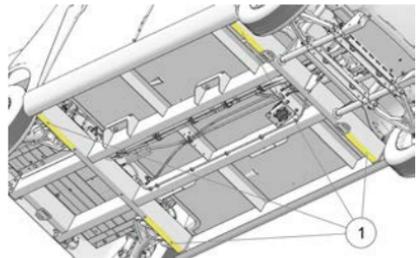
⚠ AVERTISSEMENT

La chute d'un véhicule peut causer des blessures graves ou la mort. Ne jamais exposer toute partie de son corps sous un véhicule élevé. Pour accéder au-dessous du véhicule, utiliser des supports de chandelles pour automobile pour supporter le véhicule sur une surface ferme, de niveau. Un concessionnaire GEM agréé peut fournir de l'aide.

1. Placer le véhicule sur une surface sèche, ferme et de niveau.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.
4. Placer des cales contre l'avant et l'arrière du pneu diagonalement opposé à la position de levage. Par exemple, si le pneu avant droit doit être changé, caler la roue arrière gauche.
5. Utiliser un cric d'atelier de petite taille ou un cric ciseaux à bas profil uniquement. Soulever sur le côté du véhicule seulement, sur la glissière de châssis principal, au point où le support du bac ou du panneau de plancher et la glissière de châssis principal sont soudés ①. Autres emplacements : le longeron de châssis arrière et le centre de la traverse avant.
6. Retirer les écrous de roue et les rondelles coniques (véhicules avec roues en acier installées en usine).
7. Retirer la roue.

AVIS

Le levage du véhicule sur un cric à partir de tout emplacement autre que les points de levage prévus peut causer d'importants dommages au châssis ou à la carrosserie du véhicule.



INSTALLATION DES ROUES

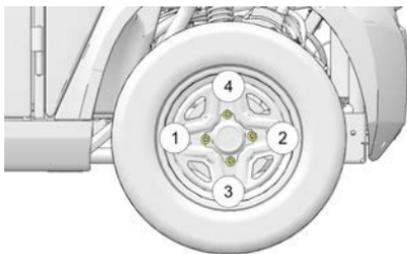
AVERTISSEMENT

Une mauvaise installation des roues peut user les pneus et nuire à la maniabilité du véhicule, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou la mort. Toujours s'assurer que les écrous sont serrés au couple spécifié. Ne pas toucher aux écrous d'essieu qui comportent une goupille fendue. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien.

AVIS

Afin de garantir que les rondelles sont entièrement enfoncées dans le cône de roue, utiliser son autre main pour positionner et centrer la roue, au besoin.

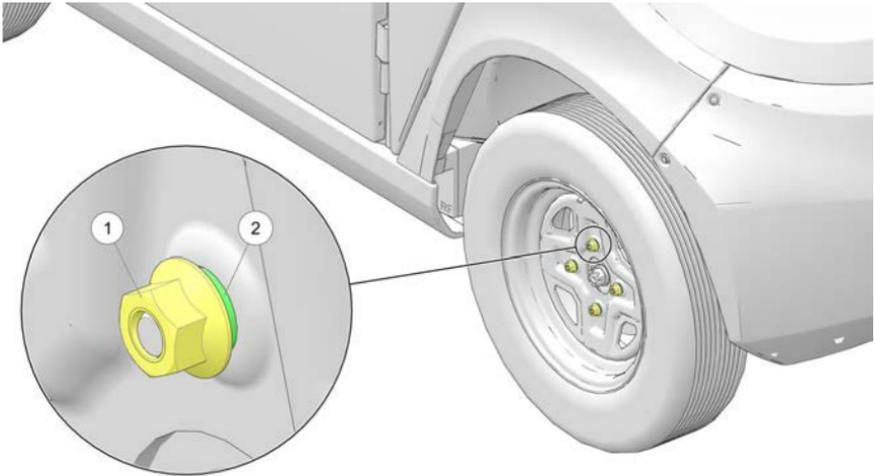
1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre la roue à la bonne position sur le moyeu. Veiller à ce que la valve de gonflage soit dirigée vers l'extérieur et que la flèche de rotation pointe dans le sens de la marche avant.
3. Installer les écrous de roues et les serrer à la main. Pour les véhicules avec roues en acier, installer des rondelles coniques, et installer ensuite des écrous de roue neufs. Serrer les écrous légèrement à l'aide d'outils manuels.
4. Abaisser le véhicule au sol avec précaution.
5. Serrer les écrous de roue au couple spécifié en suivant la séquence croisée illustrée.



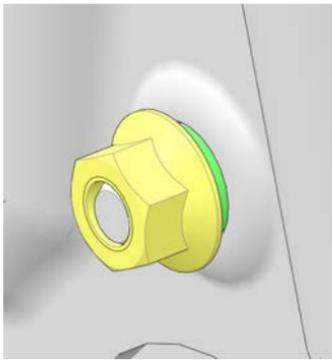
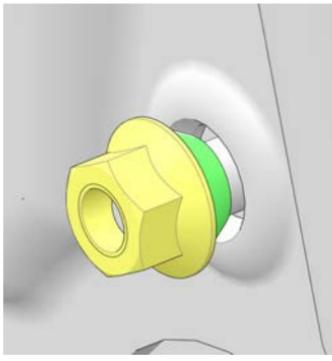
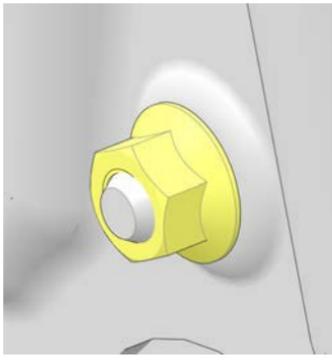
INSPECTION DU MOYEU DE ROUE EN ACIER

IMPORTANT

Un deuxième représentant du concessionnaire doit vérifier que les seize écrous à embase ① ne touchent que les rondelles coniques ② et qu'il n'y a aucun contact avec la jante. Marquer chaque écrou à embase à l'aide d'un stylet de peinture après avoir vérifié qu'il est correct.



ENTRETIEN

| | | | |
|------------------|--|--|--|
| CORRECT | Les écrous à embase sont serrés et ne touchent que les rondelles coniques. |  |  |
| INCORRECT | Les écrous à embase et les rondelles coniques sont lâches. La roue n'est pas fixée solidement. |  |  |
| INCORRECT | Les écrous à embase sont en contact avec la jante. Les écrous à embase et les rondelles coniques sont trop serrés. |  |  |

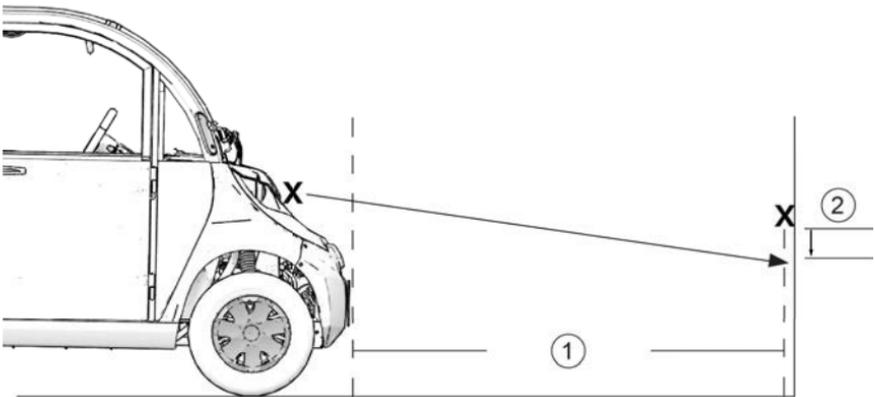
FEUX

Un éclairage inadéquat peut réduire la visibilité durant la conduite. Les verres des phares et du feu arrière deviennent sales pendant la conduite normale. Nettoyer fréquemment les feux et remplacer immédiatement les ampoules grillées. Ne pas utiliser ce véhicule de nuit ni en conditions de faible éclairage avant d'avoir remplacé le phare. Toujours vérifier que les feux sont réglés correctement pour avoir la meilleure visibilité.

REPLACEMENT DU PHARE, DES CLIGNOTANTS ET DES FEUX D'ARRÊT

Si un clignotant à DÉL se révèle défectueux, il est nécessaire de remplacer l'ensemble en entier. Votre concessionnaire agréé GEM peut s'occuper de l'entretien.

RÉGLAGE DU FAISCEAU DE PHARE



1. Garer le véhicule sur une surface de niveau, avec le phare à environ 7,6 m du mur ①.
2. Mesurer la distance du sol au centre du phare et tracer un repère sur le mur à la même hauteur.
3. Freiner. Mettre la clé en position MARCHE. Allumer les phares.
4. Noter la hauteur du phare. La partie la plus intense du faisceau de phare doit se trouver à 20 cm au-dessous du repère placé sur le mur ②. Le conducteur doit être assis sur le siège pendant cette étape.
5. S'il est nécessaire de régler un phare, repérer la vis de réglage sous le capot ou par le passage de roue.
6. Desserrer la vis de réglage de phare, régler le phare, puis resserrer la vis.
7. Répéter les étapes 4 à 6 jusqu'à ce que l'ampoule soit réglée correctement.

BATTERIES

DANGER

La tension présente dans le bloc-batterie est suffisante pour causer la mort par électrocution. À l'exception des inspections à la batterie, ne jamais tenter de réparer un système d'entraînement électrique, y compris le bloc-batterie, à moins d'avoir suivi une formation adéquate sur l'entretien des systèmes électriques. Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.

AVERTISSEMENT

Les bornes, les bornes de batterie et les composants reliés contiennent du plomb et des composés de plomb qui sont des produits chimiques identifiés comme pouvant potentiellement causer le cancer et nuire à la fertilité. Toujours se laver les mains après avoir touché ou manipulé des batteries.

AVERTISSEMENT

Le fait de charger une batterie endommagée peut causer des blessures graves. Ne jamais tenter de charger une batterie gelée ou bombée. Disposer de la batterie de façon appropriée et installer une nouvelle batterie.

AVERTISSEMENT

L'électrolyte de la batterie est toxique. Il contient de l'acide sulfurique. Tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements peut causer de graves brûlures.

Antidote :

Externe : Rincer à grande eau.

Interne : Boire de grandes quantités d'eau ou de lait. Boire ensuite du lait de magnésie, un œuf battu ou de l'huile végétale. Appeler un médecin immédiatement.

Yeux : Rincer à grande eau pendant 15 minutes et demander rapidement des soins médicaux.

Les batteries produisent des gaz explosifs. Éloigner les étincelles, les flammes, les cigarettes, etc. Aérer lors de la charge ou de l'utilisation de la batterie dans un endroit clos. Toujours se protéger les yeux lors du travail à proximité d'une batterie. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CONFIGURATIONS DES BATTERIES DE TRACTION

AVIS

Avant d'accéder aux batteries, veiller à ce que tout fil ou élément métallique soient dégagé du compartiment des batteries afin de prévenir un court-circuit dans le système électrique.

Il existe plusieurs configurations de bloc-batterie pour les véhicules GEM.

- Quatre batteries d'accumulateurs au plomb de 12 V
- Huit batteries d'accumulateurs au plomb de 6 V
- Bloc-batterie au lithium-ion à module simple
- Bloc-batterie au lithium-ion à module double

EMPLACEMENTS DES BATTERIES DE TRACTION

Pour accéder au bloc-batterie, retirer tout accessoire installé à l'arrière sur le véhicule. Consulter la page 56. Retirer les fixations du couvercle d'accès au bloc-batterie et enlever le couvercle.

| TOUTES LES CONFIGURATIONS DES BATTERIES | |
|---|---|
| MODÈLE | EMPLACEMENT |
| GEM e2 | Sous le compartiment arrière |
| GEM e4 | Sous le compartiment arrière |
| GEM e6 | Sous le compartiment arrière |
| GEM eL XD | Sous le compartiment de plate-forme arrière |

INSPECTIONS/ENTRETIEN DES BATTERIES

AVERTISSEMENT

Durant la charge des batteries, ne travailler ni à l'intérieur ni auprès du compartiment des batteries, ni sur un autre composant électrique du véhicule, quel qu'il soit. Avant d'effectuer un entretien du système électrique du véhicule, toujours débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les autres connexions électriques accessoires et ensuite débrancher le câble négatif de la batterie de 12 V et la borne négative du bloc-batterie principal. Ceci désactivera le véhicule en déconnectant le bloc-batterie du moteur. Il ne désactive pas le bloc-batterie. Une TENSION ÉLEVÉE est présente aux bornes de batterie. UNE TENSION ÉLEVÉE EST TOUJOURS PRÉSENTE SUR LA BATTERIE. NE PAS TOUCHER AUX BORNES DE BATTERIE.

VÉRIFICATION DES CONNEXIONS DES BATTERIES

AVERTISSEMENT

La manipulation incorrecte de câblage, de batteries ou de systèmes de commande sous haute tension peut entraîner des blessures graves ou fatales par électrocution. Réserver l'accès ou la réparation des câblages, blocs-batteries et systèmes associés sous haute tension uniquement à des techniciens GEM qualifiés.

Inspecter et nettoyer les connexions de borne de batteries mensuellement. Éliminer avec précaution la corrosion à l'aide d'une brosse métallique rigide. Enduire les bornes de batterie de graisse diélectrique ou de gelée de pétrole. À l'aide d'une clé isolée, serrer les boulons à un couple de 10,8 N·m.

VÉRIFICATION DES CÂBLES ET DU FILAGE DES BATTERIES

Vérifier le compartiment des batteries à la recherche de tout signe d'isolation usée, de câbles effilochés ou d'extrémités endommagées. Au besoin, consulter son concessionnaire GEM agréé ou toute autre personne qualifiée pour une vérification.

AVERTISSEMENT

Si les extrémités du câble de la batterie sont endommagées ou corrodées, il faut les remplacer ou les nettoyer au besoin. Dans le cas contraire, elles risqueraient de surchauffer durant l'utilisation, de provoquer un incendie pouvant entraîner des blessures graves ou la mort.

VÉRIFICATION DES BARRES DE RETENUE DES BATTERIES

Les barres de retenue des batteries doivent être bien ajustées pour empêcher les batteries de bouger pendant le déplacement du véhicule, mais pas trop serrées au point de fissurer ou de déformer le bac des batteries. Serrer les fixations à un couple de 13 N·m.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE

AVERTISSEMENT

Une mauvaise manutention des batteries et des composants électriques peut causer des blessures graves ou la mort. Ne pas tenter de retirer les batteries ou les câbles de batteries. Les bornes des batteries sont identifiées sur le bac de batterie comme positive (+) et négative (-). Un concessionnaire GEM agréé peut s'occuper de l'entretien des batteries.

Avec des soins appropriés et un bon entretien conforme à ce qui est indiqué dans ce Manuel d'utilisation, il est possible de maximiser la durée utile de la batterie mais, la batterie atteindra éventuellement la fin de sa durée utile. Quand le remplacement des batteries s'impose, un concessionnaire GEM agréé peut aider.

AVIS

Afin de prévenir tout dommage au système électrique du véhicule, en remplaçant des batteries, s'assurer que les batteries de rechange sont du même type et de la même marque que les batteries d'origine fournies avec le véhicule.

ENTRETIEN DES BATTERIES DURANT L'ENTREPOSAGE

Lorsque le véhicule ne sera pas utilisé pendant une période de dix jours ou plus, suivre une des procédures d'entreposage des batteries apparaissant dans le tableau suivant.

AVIS

Si les températures ambiantes risquent de baisser sous le point de congélation durant l'entreposage d'un véhicule muni de batteries au lithium-ion, consulter l'information sur la performance d'une batterie à basse température à partir de la page 45.

OPTIONS D'ENTREPOSAGE DES BATTERIES

| PÉRIODE D'ENTREPOSAGE | PROCÉDURE DE CHARGE |
|--------------------------|--|
| Moins de dix jours | Effectuer une pleine charge des batteries, stationner le véhicule et couper le contact. La batterie perdra une partie de sa charge pendant ce temps. |
| 10 jours à 24 semaines | Laisser le chargeur connecté. Consulter la section Batteries dans le chapitre Caractéristiques et commandes. |
| Indéfiniment ou inconnue | Déconnecter le chargeur et prévoir des charges mensuelles. |

ENTREPOSAGE DE LA BATTERIE AUXILIAIRE

Votre véhicule est muni d'une batterie auxiliaire sous le tableau de bord. Lorsque la batterie principale est connectée à un chargeur, la batterie auxiliaire est chargée en même temps que la batterie principale. Pendant un entreposage à long terme (24 semaines ou plus), lorsque la batterie principale n'est pas connectée à un chargeur, la batterie auxiliaire doit être chargée en régime d'entretien. Si le véhicule ne fonctionne pas lors de la remise en service, s'assurer de vérifier la tension de la batterie auxiliaire en premier.

NETTOYAGE DES BATTERIES

1. Éliminer la corrosion à l'aide d'une brosse métallique rigide.
2. Laver les bornes et le dessus des batteries avec une solution de 15 mL (une cuillerée à table) de bicarbonate de soude dans une tasse d'eau. Bien rincer à l'eau du robinet et sécher avec des chiffons d'atelier propres.
3. S'assurer que les bornes de batterie sont serrées. Utiliser une clé isolée pour serrer les bornes au besoin.
4. Laisser sécher les bornes de batterie, les enduire ensuite de graisse diélectrique ou de gelée de pétrole, ou les vaporiser d'un produit anticorrosion pour batteries.

NETTOYAGE ET ENTREPOSAGE

NETTOYAGE DES PARE-BRISE, GLACES ET PANNEAUX SOLAIRES

Éliminer la poussière et la saleté normales à l'aide d'un produit ménager liquide pour le nettoyage des vitres. Pour retirer l'huile, la graisse ou le goudron de route, utiliser de l'isopropanol, puis laver ces surfaces avec de l'eau. Les essuyer délicatement avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

AVIS

Faire très attention lors du nettoyage des surfaces en acrylique car elles risquent d'être rayées ou endommagées. Ne pas utiliser ni un nettoyant contenant un abrasif, ni une combinaison nettoyant et cire, ni un solvant contenant de l'alcool éthylique ou méthylique. Ne pas utiliser de produits contenant de l'ammoniac, des savons ou abrasifs. Ne jamais utiliser d'essence ou de solvant de nettoyage. Ces produits rayeraient ou détruiraient les surfaces en acrylique.

NETTOYAGE DES SIÈGES

AVERTISSEMENT

Faire le nécessaire pour que de l'eau n'imprègne pas les coutures ni le reste du siège.

Ne pas utiliser de produits chimiques puissants.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif pour éliminer de la saleté ou des débris.

Frotter les sièges d'un mouvement circulaire, éliminer la saleté excessive à l'aide d'un chiffon propre et humide et de l'eau tiède. Les substances comme le goudron, l'asphalte et autres saletés laisseront des taches si elles ne sont pas retirées rapidement. Utiliser un chiffon propre et un nettoyant pour vinyle de type solvant, puis laver soigneusement l'endroit souillé avec un chiffon humide et un savon liquide doux. Terminer en rinçant à l'eau froide. Finir de sécher à l'aide d'une serviette.

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR

Utiliser un savon liquide doux et de l'eau tiède pour nettoyer l'intérieur. Éliminer le savon ou les dépôts à l'aide d'un chiffon propre et humide.

AVIS

Ne pas vaporiser à l'intérieur de votre véhicule. Les liquides risquent d'endommager les composants électriques et les cartes de circuit imprimé. Manipuler les liquides avec précaution. Ne pas vaporiser d'eau directement sur les consoles supérieures ou inférieures.

Ne pas utiliser d'eau sous forte pression sur les sièges ni les autres composants intérieurs.

CONSEILS POUR L'ENTREPOSAGE

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Effectuer les réparations nécessaires et nettoyer le véhicule tel que recommandé.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DES LIQUIDES

Vérifier les niveaux des liquides. Ajouter ou changer les liquides aux intervalles recommandés. Changer le liquide de freins tous les deux ans ou au besoin si le liquide semble noirci ou contaminé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Chaque fois qu'un véhicule est stationné pendant plus de dix jours, suivre les procédures d'entreposage recommandées :

1. Effectuer les réparations nécessaires et nettoyer le véhicule. Consulter la page 90.
2. Nettoyer et préparer les batteries pour l'entreposage. Consulter la section Batterie pour obtenir plus de directives.

AVIS

Les batteries risquent de subir des dommages définitifs (et la garantie annulée) si elles restent dans un état de charge faible. Charger les batteries complètement avant de les entreposer. Dans les climats chauds, la décharge automatique des batteries est accélérée. Dans les climats froids, les batteries risquent de geler si elles ne sont pas bien chargées.

3. Remiser le véhicule à l'abri du soleil dans un endroit frais et sec.
4. Veiller à ce que le local d'entreposage soit bien aéré.
5. Tourner la clé de contact à la position ARRÊT.
6. Vérifier que la pression des pneus est conforme aux spécifications.
7. Caler les roues pour éviter tout déplacement.



AVERTISSEMENT

Ne pas couvrir le véhicule pendant que le chargeur est connecté. De dangereux niveaux d'hydrogène pourraient s'accumuler.

8. Si le véhicule n'est pas connecté à un chargeur, débrancher le sectionneur de branchement en premier, puis débrancher toutes les connexions électriques accessoires. Ensuite, retirer le tableau de bord supérieur pour accéder à la batterie auxiliaire de 12 V et débrancher le câble négatif. Recouvrir le véhicule d'une housse de véhicule GEM d'origine. Ne pas utiliser une housse en plastique ou en tissu revêtu. Ces matériaux ne permettent pas une aération suffisante et peuvent favoriser la corrosion et l'oxydation.

SPÉCIFICATIONS

SPÉCIFICATIONS

| | GEM E2 | GEM E4 |
|-------------------------|--------|--------|
| DIMENSIONS | | |
| Poids à sec | 544 kg | 612 kg |
| Longueur | 262 cm | 343 cm |
| Largeur | 141 cm | 141 cm |
| Hauteur | 185 cm | 185 cm |
| Empattement | 175 cm | 257 cm |
| Rayon de braquage/rayon | 381 cm | 526 cm |

| CAPACITÉ DE CHARGE | | |
|--|----------|------------|
| Capacité de charge utile (occupants, charge, options) | 363 kg | 521 kg |
| Poids nominal brut du véhicule (PNBV) | 906,7 kg | 1 133,5 kg |
| Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), avant et arrière | 581 kg | 726 kg |
| Places assises | 2 | 4 |

| PERFORMANCE | |
|--------------------------|---|
| Moteur | Moteur électrique de 5 kW c.a. (6,5 kW optionnel) |
| Régime maximal du moteur | Circuit de 13,3 kW (18,5 kW optionnel) |
| Contrôleur | Contrôleur Sevcon 450 A c.a. |
| Vitesse maximale | 40 km/h |
| Plage | Varie selon les conditions |
| Système d'entraînement | 17,05:1 mono-vitesse |
| Chargeur à bord | 1 kW standard, entrée 120/240 V (3 kW ou 6 kW, SAE J1772 optionnel) |

SPÉCIFICATIONS

| SYSTÈME DE FREINAGE | |
|------------------------|--|
| Freins | Freins hydrauliques aux quatre roues, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière |
| Frein de stationnement | Frein de stationnement mécanique à levier monté sur le tableau de bord |
| Suspension avant | Jambe de suspension MacPherson |
| Suspension arrière | Indépendante avec amortisseur à ressort hélicoïdal externe |
| Pneus | Jante de 13 po : 155/80R13 Jante de 14 po : 165/70R14 Jante de 16 po : 195/45R16 |
| Pression des pneus | 241 kPa |

| | GEM EL XD | GEM E6 |
|-------------------------|-----------|--------|
| DIMENSIONS | | |
| Poids à sec | 720 kg | 769 kg |
| Longueur | 370 cm | 424 cm |
| Largeur | 141 cm | 141 cm |
| Hauteur | 186 cm | 186 cm |
| Empattement | 289,6 cm | 339 cm |
| Rayon de braquage/rayon | 592 cm | 671 cm |

| CAPACITÉ DE CHARGE | | |
|--|------------|------------|
| Capacité de charge utile (occupants, charge, options) | 641 kg | 591 kg |
| Poids nominal brut du véhicule (PNBV) | 1 360,3 kg | 1 360,3 kg |
| Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), avant et arrière | 871 kg | 871 kg |
| Places assises | 2 | 6 |

| PERFORMANCE | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| Moteur | Circuit électrique de 6,5 kW c.a. |
| Régime maximal du moteur | 18,5 kW |
| Contrôleur | Contrôleur Sevcon 450 A c.a. |

SPÉCIFICATIONS

| PERFORMANCE | |
|------------------------|---|
| Vitesse maximale | 40 km/h |
| Plage | Varie selon les conditions |
| Système d'entraînement | 17,05:1 mono-vitesse |
| Chargeur à bord | 1 kW standard, entrée 120/240 V (3 kW ou 6 kW, SAE J1772 optionnel) |

| SYSTÈME DE FREINAGE | |
|------------------------|--|
| Freins | Freins hydrauliques aux quatre roues, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière |
| Frein de stationnement | Frein de stationnement mécanique à levier monté sur la console |
| Suspension avant | Jambe de suspension MacPherson |
| Suspension arrière | Indépendante avec amortisseur à ressort hélicoïdal externe |
| Pneus | Jante de 13 po : 155/80R13 Jante de 14 po : 165/70R14 Jante de 16 po : 195/45R16 |
| Pression des pneus | 241 kPa |

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE

GEM WAEV LLC, 2114 Ball Road, Anaheim, CA 92804 É.-U., offre une GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS ou 12 900 km, selon la première occurrence, couvrant tous les composants (sauf les batteries) du véhicule GEM contre tout vice de matériau ou de fabrication. Le kilométrage est illimité pendant les six premiers mois de la période de garantie du véhicule. N'importe quand après les six premiers mois, la garantie du véhicule expire à 12 900 km ou après la période de deux ans, selon la première occurrence. Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre pour la réparation ou le coût de remplacement des pièces défectueuses à compter de la date de l'achat effectué par l'acheteur initial. Cette garantie est transférable à un autre consommateur au cours de la période de garantie par l'entremise d'un concessionnaire GEM, mais tout transfert de ce type ne prolongera pas la durée originale de la garantie. La durée de cette garantie ou de la batterie peut varier selon la région internationale, en fonction des lois et règlements locaux.

GARANTIE LIMITÉE DU BLOC-BATTERIE D'ACCUMULATEURS AU PLOMB

La couverture de la batterie dans cette garantie limitée commence à la date d'achat de l'acheteur au détail original et se poursuit pendant vingt-quatre mois ou 12 900 km, selon la première occurrence. Le kilométrage est illimité pendant les six premiers mois de la période de garantie de la batterie. N'importe quand après les six premiers mois, la garantie de la batterie expire à 12 900 km ou après la période de deux ans, selon la première occurrence. Pendant cette période, GEM WAEV LLC garantit les batteries du véhicule contre tout défaut de matériaux ou de fabrication. Après les six premiers mois d'utilisation, une batterie défectueuse sera remplacée en fonction d'un critère de coût partagé entre le fabricant et le client à condition que la limite de 12 900 km de la garantie limitée ne soit pas atteinte. Consulter le tableau suivant pour les lignes directrices.

| PÉRIODE RELATIVE AUX VÉHICULES DE MOINS DE 12 900 KM | COUVERTURE DE LA GARANTIE POUR LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB JUGÉES DÉFECTUEUSES PAR GEM |
|--|---|
| Date d'achat – Six mois de mise en service | 100 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM |
| 7 à 12 mois de mise en service | 75 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM |

GARANTIE

| PÉRIODE RELATIVE AUX VÉHICULES DE MOINS DE 12 900 KM | COUVERTURE DE LA GARANTIE POUR LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB JUGÉES DÉFECTUEUSES PAR GEM |
|---|--|
| 13 à 18 mois de mise en service | 50 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM |
| 19 à 24 mois de mise en service | 25 % du coût d'une batterie GEM acceptée installée chez un concessionnaire GEM |

GARANTIE LIMITÉE DE LA BATTERIE LI-ION

GEM WAEV LLC offre une garantie LIMITÉE DE CINQ ANS ou 48 300 km sur tous les composants et la main-d'œuvre du bloc-batterie couvrant tous les vices de matériau ou de fabrication sur votre véhicule GEM. La garantie de CINQ ANS ou 48 300 km débute à la date d'achat, est entièrement transférable et ne comporte aucune franchise. La garantie prend fin 5 ans après la date d'achat ou après 48 300 km, selon la première occurrence.

Toutes les batteries subiront une baisse de capacité/régime avec le temps. Une réduction de capacité/régime de 30 % ou moins durant la période de garantie de la batterie ne constitue pas un vice. Toute réclamation basée sur une réduction de capacité/régime doit être confirmée par un concessionnaire GEM agréé et approuvée par GEM WAEV LLC pour être couverte par la garantie. En plus des EXCLUSIONS DE COUVERTURE DE LA GARANTIE indiquées ci-dessous, la garantie de la batterie exclura également les défaillances, les dommages ou les pertes de capacité des batteries causés par la négligence, une charge insuffisante ou le non-respect du programme d'entretien recommandé figurant dans le manuel d'utilisation. La garantie de cette batterie au lithium-ion est limitée aux batteries au lithium-ion et ne comprend pas les autres composants du système au lithium-ion.

ENREGISTREMENT

Au moment de la vente, le concessionnaire doit remplir le formulaire d'enregistrement de la garantie et le faire parvenir à GEM WAEV LLC dans les trois jours. À la réception de ce formulaire, GEM WAEV LLC effectuera l'enregistrement de la garantie. Aucune vérification d'enregistrement ne sera envoyée à l'acheteur, l'exemplaire du formulaire d'enregistrement attestant du droit à la garantie. Si l'acheteur n'a pas signé l'enregistrement original ni reçu l'exemplaire du client, il devra communiquer avec le concessionnaire immédiatement. **LE VÉHICULE NE SERA COUVERT PAR LA GARANTIE QUE S'IL A ÉTÉ ENREGISTRÉ AUPRÈS DE GEM WAEV LLC.** Il est essentiel que le concessionnaire exécute la préparation et l'assemblage initial du véhicule afin d'en garantir le bon fonctionnement. Votre garantie sera invalidée si vous achetez votre véhicule dans son emballage initial ou dans le cas où il n'est pas assemblé comme il se doit par le concessionnaire.

COUVERTURE DE LA GARANTIE ET EXCLUSIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE ET LA GARANTIE SUR LE BLOC-BATTERIE

LIMITATIONS DE LA GARANTIE ET RECOURS

La garantie limitée de GEM WAEV LLC exclut toute défaillance qui n'est pas causée par un vice de matériau ou de fabrication. CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES RÉCLAMATIONS LIÉES À UNE CONCEPTION DÉFECTUEUSE. D'autre part, cette garantie ne couvre ni les catastrophes naturelles, ni les dommages accidentels, ni l'usure normale, ni un emploi abusif ou incorrect. Elle ne couvre pas un véhicule, un composant ou une pièce dont la construction a été modifiée ou altérée, qui a été négligé, mal entretenu, ou utilisé pour la course, la compétition ou à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu; elle ne couvre pas non plus les dommages qui sont causés pendant le transport du véhicule sur une remorque ou par suite du recours à un service de réparation non autorisé ou de l'utilisation de pièces non autorisées.

Cette garantie ne couvre pas les dommages ou pannes résultant d'une mauvaise lubrification; d'une corrosion; d'un mauvais réglage de l'allumage; de l'usage d'un carburant inadéquat; des imperfections de surface dues à des contraintes externes, à la chaleur, au froid ou à la contamination; d'une erreur du conducteur ou d'un abus dans l'utilisation; d'un mauvais alignement de composants; d'une tension, d'un réglage ou d'une correction altimétrique incorrects; d'une défaillance due à l'absorption/la contamination de la neige, de l'eau, de la saleté ou d'autres corps étrangers; d'un mauvais entretien; d'une modification des composants; de l'usage de composants, d'accessoires ou d'équipement annexe obtenus sur le marché des pièces d'occasion ou non approuvés entraînant une défaillance; de l'utilisation d'un logiciel ou d'un calibrage non approuvé; de réparations non autorisées; de réparations effectuées après l'expiration de la période de garantie ou par un centre de réparation non agréé.

Cette garantie ne s'applique pas aux dommages ou aux pannes résultant d'un usage abusif, d'un accident, d'un incendie, d'une explosion ou de toute autre cause en dehors d'un vice de matériau ou de fabrication et ne couvre pas les composants consommables, les articles d'usure générale, ou toute pièce en contact avec des surfaces de frottement, soumises à des contraintes, à des intempéries ou à de la contamination pour lesquels lesdits composants n'ont pas été conçus ou prescrits, y compris mais non de façon limitative, les composants suivants :

- Roues et pneus
- Composants de suspension
- Composants des freins
- Composants des sièges
- Composants de direction
- Bagues/roulements
- Surfaces finies et non finies
- Revêtements de siège
- Lubrifiants
- Matériaux d'étanchéité
- Disjoncteurs/fusibles
- Ampoules/feux scellés

La couverture de la batterie incluse dans cette garantie ne couvre pas :

- Les batteries se révélant défectueuses en raison d'un manque d'entretien des batteries, d'une charge excessive, d'une charge insuffisante, de mésusage ou de négligence.
- Les batteries se révélant défectueuses à la suite d'un incendie, d'une mise à la casse, d'une explosion, ou d'un gel.
- Les batteries brisées.
- Les batteries endommagées par un chargeur ne provenant pas d'un MEO.
- Les batteries auxquelles un additif a été ajouté.
- Les batteries qui ont été incorrectement remisées et qui se sont entièrement déchargées.
- Tout bloc-batterie comprenant des produits provenant d'autres fabricants.
- Toute batterie incorrectement installée ou présentant une quincaillerie lâche ou corrodée.

La présente garantie n'offre aucune couverture pour les pertes ou dépenses personnelles, y compris le kilométrage, les frais de transport, les hôtels, les repas, les frais d'expédition ou de manutention, le ramassage ou la livraison du produit, les locations de produits de remplacement, la perte de l'utilisation du produit, la perte de profits, ou la perte de vacances ou de temps libre.

EN CAS D'INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR SERA, À LA DISCRÉTION DE GEM WAEV LLC, LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DE TOUTE PIÈCE, DE TOUT COMPOSANT OU DE TOUT PRODUIT DÉFECTUEUX. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE SONT LES SEULS OFFERTS À QUICONQUE EN CAS DE RUPTURE DE LA GARANTIE. GEM WAEV LLC N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS QUICONQUE POUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT COUVERTS PAR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE OU RÉSULTANT DE TOUT AUTRE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UN USAGE ABUSIF QUEL QU'IL SOIT. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES ET SPÉCIAUX EST INDÉPENDANTE DE, ET SURVIVRA À, TOUTE CONSTATATION QUE LE RECOURS EXCLUSIF N'À PAS REMPLI SON BUT ESSENTIEL.

GARANTIE

LA GARANTIE IMPLICITE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER EST EXCLUE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE (Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE) EST LIMITÉE À LA DURÉE DES PÉRIODES DE GARANTIE SUSMENTIONNÉES. GEM WAEV LLC DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPLICITE NON STIPULÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS ET NE PERMETTENT PAS LES LIMITATIONS SUR LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES; IL EST DONC POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS SI ELLES SONT INCOMPATIBLES AVEC LES LOIS EN VIGUEUR.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE SOUS GARANTIE

Tous les services sous garantie doivent être confiés à un concessionnaire agréé GEM. Lors de toute demande de service sous garantie, présenter la copie de l'enregistrement de la garantie à votre concessionnaire. (LE COÛT DU TRANSPORT ALLER-RETOUR CHEZ LE CONCESSIONNAIRE EST À LA CHARGE DU CLIENT.) GEM WAEV LLC suggère de s'adresser au concessionnaire qui a vendu le véhicule; cependant, tous les concessionnaires GEM agréés peuvent effectuer un service sous garantie.

Dans le pays où le produit a été acheté :

Les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service doivent être effectuées par un concessionnaire GEM agréé. En cas de déménagement ou de déplacement dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, il est possible de faire effectuer les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service par tout concessionnaire GEM agréé qui vend des produits de la même gamme que le vôtre.

À l'extérieur du pays où le produit a été acheté :

En cas de voyage temporaire à l'extérieur du pays où le produit a été acheté, il faut emmener ce dernier chez un concessionnaire GEM agréé. Vous devez présenter une pièce d'identité avec photo au concessionnaire, pour justifier de votre domicile. Celle-ci doit avoir été émise dans le pays du concessionnaire agréé qui a vendu le véhicule. Après vérification de votre lieu de résidence, le concessionnaire aura l'autorisation d'effectuer les réparations au titre de la garantie.

En cas de déménagement :

En cas de déménagement dans un autre pays, s'assurer de communiquer avec le Service à la clientèle de GEM et l'administration des douanes du pays de destination avant de partir. Les règles d'importation de produits diffèrent énormément d'un pays à l'autre. On pourrait demander au propriétaire de présenter les documents confirmant son déménagement à GEM afin que de pouvoir conserver sa garantie. On pourrait également lui demander d'obtenir des documents auprès de GEM afin d'enregistrer le produit dans son nouveau pays. Il faudrait enregistrer la garantie du produit chez un concessionnaire GEM local dans le nouveau pays immédiatement après le déménagement afin de conserver sa couverture au titre de la garantie et de continuer à recevoir l'information et les avis concernant le produit.

Si le produit a été acheté auprès d'un particulier :

Lorsqu'un véhicule GEM a été acheté auprès d'un particulier, et que ledit produit est destiné à être gardé et utilisé à l'extérieur du pays où le produit a été acheté à l'origine, toute couverture au titre de la garantie s'annule. Il faut malgré tout enregistrer la garantie du produit sous le nom et l'adresse du propriétaire chez un concessionnaire GEM local dans le pays afin de continuer à recevoir l'information et les avis de sécurité concernant le produit.

PRODUITS EXPORTÉS

SAUF LORSQUE LA LOI L'EXIGE EXPLICITEMENT, CE PRODUIT N'EST COUVERT NI PAR UNE GARANTIE, NI PAR UN BULLETIN DE SERVICE, S'IL EST VENDU À L'EXTÉRIEUR DU PAYS DANS LEQUEL LE CONCESSIONNAIRE EST AGRÉÉ À VENDRE. Cette politique ne s'applique pas aux produits ayant fait l'objet d'une autorisation à l'exportation par GEM WAEV LLC. Les concessionnaires ne peuvent pas donner d'autorisation à l'exportation. Consulter un concessionnaire agréé en cas de questions et pour savoir si la garantie et les bulletins de service s'appliquent à ce produit. Ces modalités ne s'appliquent pas aux produits enregistrés au nom des représentants du gouvernement ou du personnel militaire affectés à l'extérieur du pays dans lequel le concessionnaire est autorisé à vendre. Ces modalités ne s'appliquent pas aux bulletins de sécurité.

AVIS

Si votre produit est enregistré à l'extérieur du pays dans lequel il a été acheté, et que vous n'avez pas suivi la procédure ci-dessus, votre produit n'est plus admissible à la couverture au titre de la garantie, ni à une quelconque protection relevant des bulletins de service, autre que les rappels de sécurité. Les produits enregistrés au nom de représentants du gouvernement ou de militaires affectés à l'extérieur du pays dans lequel ce produit a été acheté continueront à être couverts par la garantie limitée.

Prière de consulter votre concessionnaire pour tout problème relatif à la garantie. Au besoin, les coordonnées des établissements concessionnaires se trouvent sur ce site Web :

www.gemcar.com

GARANTIE

Si le concessionnaire a besoin de renseignements supplémentaires, il communiquera avec la personne appropriée chez GEM WAEV LLC.

Cette garantie donne à l'acheteur des droits spécifiques, et il se peut qu'il bénéficie d'autres droits variant selon l'état ou le pays. Si l'une des conditions précitées devait être invalidée en raison des lois fédérales, de l'état ou locales en vigueur, toutes les autres conditions concernant la garantie resteraient valides.

Pour toute question, appeler le service à la clientèle GEM WAEV :

Canada et États-Unis : 1-855-RIDEGEM (1-855-743-3436)

Français : 1-800-268-6334

Pour signaler un défaut lié à la sécurité à Transports Canada, vous pouvez remplir un formulaire de plainte de défauts liés à la sécurité en ligne sur leur site Web :

Français : <http://www.tc.gc.ca/rappels>

Anglais : <http://www.tc.gc.ca/recalls>

Ou communiquer avec leur Division des enquêtes sur les défauts et rappels en composant sans frais le 1-800-333-0510 (au Canada) ou le 819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays).

REGISTRE D'ENTRETIEN

| DATE | km (mi) OU HEURES | TECHNICIEN | ENTRETIEN EFFECTUÉ/COMMENTAIRES |
|------|-------------------|------------|---------------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

A

| | |
|---|-----|
| Absence d'inspection avant la conduite | 24 |
| Accessoires arrière | 56 |
| Aération lors du chargement des batteries (batterie d'accumulateurs au plomb seulement) | 23 |
| Affichage de l'information | 35 |
| Ancrage du véhicule | |
| Charge utile minimale | 66 |
| Chargement et déchargement | 66 |
| Points d'arrimage | 69 |
| Attelages | 57 |
| Autre méthode de charge des batteries | 43 |
| Avertissement de ceinture de sécurité | 18 |
| Avertissement de limite de charge (e2/e4/e6) | 18 |
| Avertissement de risque de retournement | 17 |
| Avertissement général | 8 |
| Avertissements et divulgations, toit | 14 |
| Avis | 103 |

B

| | |
|---------------------|--------|
| Batteries | 39, 86 |
| Bloc-batterie | 39 |
| Boîte à gants | 39 |
| Bouton MODE | 33 |

C

| | |
|------------------------------------|--------|
| Capot | 57 |
| Ceintures de sécurité | 22, 52 |
| Centre d'information de bord | 35 |
| Chaîne stéréo | 54 |
| Charge de la batterie | 41 |
| Chargeur à bord | 40 |
| Chaufferette/ventilateur | 58 |
| Clés de rechange | 11 |

| | |
|---|-----|
| Colonne de direction inclinable et réglable | 58 |
| COMMENT OBTENIR LE SERVICE SOUS GARANTIE | 102 |
| Commutateur de mode de conduite | 33 |
| Composants chauds | 27 |
| Composants électriques | 55 |
| Conduite à des vitesses excessives | 25 |
| Conduite d'un véhicule endommagé | 25 |
| Conduite en marche arrière | 64 |
| Conduite sans formation | 23 |
| Conduite spectaculaire | 25 |
| Configurations des batteries de traction | 87 |
| Connexions de la plaquette à bornes de 12 V | 46 |
| Conseils de sécurité relatifs aux ceintures de sécurité | 53 |
| Conseils pour l'entreposage | 91 |
| Conseils sur le rendement des batteries | 40 |
| Console | 29 |
| Contacteur à clé | 32 |
| Couple de serrage des écrous de roue | 80 |

D

| | |
|---|---|
| Déclarations de conformité relative à la radiofréquence | 9 |
|---|---|

E

| | |
|---|----|
| Éclairage sous le tableau de bord (en option) | 50 |
| Emplacements des batteries de traction | 87 |
| ENREGISTREMENT | 99 |
| Ensemble de poignées de maintien | 56 |
| Entreposage de la batterie auxiliaire | 90 |
| Entreposage du véhicule | 92 |

| | |
|---|----|
| Entretien des batteries durant l'entreposage | 89 |
| Entretien inapproprié des pneus ... | 26 |
| État de charge | 36 |
| Étiquette du fabricant | 9 |
| Étiquettes de sécurité et leurs emplacements..... | 13 |

F

| | |
|--------------------------|----|
| Feux | 85 |
| Fusibles et relais | 76 |

G

| | |
|--|----|
| GARANTIE LIMITÉE | 97 |
| GARANTIE LIMITÉE DU BLOC-BATTERIE D'ACCUMULATEURS AU PLOMB..... | 97 |
| GARANTIE LIMITÉE DU BLOC-BATTERIE LI-ION | 98 |

I

| | |
|--|----|
| Indicateur de vitesse | 33 |
| Indicateur numérique/analogique | 33 |
| Informations sur le recyclage des vapeurs de carburant des véhicules (VECI)..... | 9 |
| Inspection avant la conduite..... | 61 |
| Inspection des ceintures de sécurité..... | 54 |
| Inspection des freins | 73 |
| Inspection du moyeu de roue en acier..... | 83 |
| Inspection du volant de direction ... | 73 |
| Inspections/entretien des batteries..... | 87 |
| Installation des roues | 82 |

L

| | |
|--|-----|
| Lave-glace | 59 |
| Levier de commande droit | 31 |
| Levier de commande gauche | 30 |
| Levier de frein de stationnement ... | 49 |
| LIMITATIONS DE LA GARANTIE ET RECOURS | 100 |
| Liquide de freins | 73 |

M

| | |
|-------------------------------------|----|
| Modifications de l'équipement | 22 |
| Mots de signalisation | 3 |

N

| | |
|--|----|
| Nettoyage de l'extérieur | 91 |
| Nettoyage de l'intérieur | 91 |
| Nettoyage des batteries | 90 |
| Nettoyage des pare-brise, glaces et panneaux solaires | 90 |
| Nettoyage des sièges | 91 |
| Nettoyage et entreposage | 90 |

P

| | |
|---|----|
| Panneau solaire | 55 |
| Pare-brise chauffé | 58 |
| Pare-chocs chromés/pare-chocs robustes..... | 57 |
| Pédale de frein/d'accélérateur | 48 |
| Performance de la batterie au lithium-ion BRAMMO® à basses températures | 45 |
| Plafonnier | 50 |
| Pneus | 79 |
| Poids nominal brut du véhicule (PNBV) | 21 |
| Port USB | 39 |
| Portières..... | 51 |
| Précautions de manutention des batteries | 44 |
| Précautions durant l'entretien..... | 27 |
| Pression des pneus | 79 |
| Prise de recharge rapide | 43 |

| | |
|--|-----|
| Prise de recharge standard | 42 |
| Procédures de conduite | 63 |
| Produits exportés | 103 |
| Profondeur de sculpture de pneu | 79 |

R

| | |
|---|-----|
| Recommandations concernant les fusibles et relais | 77 |
| REGISTRE D'ENTRETIEN | 105 |
| Réglage de l'inclinaison du volant de direction | 39 |
| Réglage du faisceau de phare | 85 |
| Réglage du siège | 51 |
| Remorquage des charges (eL XD) | 65 |
| Remplacement des batteries | 88 |
| Remplacement du phare, des clignotants et des feux d'arrêt | 85 |
| Retournement du véhicule | 26 |
| Retrait des roues | 81 |
| Retrait/installation du tableau de bord supérieur | 75 |

S

| | |
|-----------------------------------|----|
| Sectionneur de branchement | 47 |
| Sécurité du conducteur | 19 |
| Service à la clientèle GEM | 7 |
| Spécifications | 93 |
| Stationnement du véhicule | 65 |
| Stationnement sur une pente | 65 |
| Symboles d'avertissement | 3 |
| Symboles de sécurité | 3 |

T

| | |
|--|----|
| Tableau d'entretien périodique | 71 |
| Témoin d'entretien | 35 |
| Témoin de mode de conduite/recharge | 36 |
| Témoin des kilomètres/milles | 35 |
| Témoins lumineux | 34 |
| Transport de charges | 26 |

| | |
|-----------------------------|----|
| Transport du véhicule | 67 |
|-----------------------------|----|

U

| | |
|--|----|
| Usage non autorisé du véhicule | 26 |
| Utilisation correcte de la ceinture de sécurité | 52 |

V

| | |
|---|----|
| Vérification des barres de retenue des batteries | 88 |
| Vérification des câbles et du filage des batteries | 88 |
| Vérification des connexions des batteries | 88 |
| Vérification des niveaux des liquides | 91 |
| Virage incorrect | 25 |



WAEV

Waev Inc.
2114 W Ball Rd.
Anaheim, CA 92804 É.-U.



N° de pièce 9940211-fr_ca, rév. 02
Imprimé aux États-Unis